

Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

**Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au  
Développement**

# **Evaluation du FBSA, de l'intégration du thème de la sécurité alimentaire et de l'approche multi-acteurs dans le cadre de la Coopération belge au développement**



## **Rapport pays Mali**

**Juillet 2019**

L'évaluation a été menée par Particip GmbH et a bénéficié de l'appui d'un comité d'accompagnement à Bruxelles. Le Service de l'Évaluation spéciale a assuré la conformité de l'évaluation aux termes de référence.

Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

Date du rapport (M – A) [= date de publication]

Impression : Service Imprimerie SPF

Copyright photo(s) [si d'application]

Evaluation N° S4/2018/02/2

Dépôt légal : xx [fourni par SES]

Ce document est disponible en format pdf en [+ langues] sur le site [https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation\\_au\\_developpement/nos\\_methodes\\_de\\_travail/service\\_evaluation\\_speciale/](https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/nos_methodes_de_travail/service_evaluation_speciale/), ou auprès du Service de l'Évaluation spéciale.

Le rapport sera cité comme suit :

Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au développement / SES (2019), *Evaluation du FBSA, de l'intégration du thème de la sécurité alimentaire et de l'approche multi-acteurs dans le cadre de la Coopération belge au développement. Rapport pays Mali*, Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, Bruxelles.

## Préface

A l'occasion des débats parlementaires autour de l'abrogation du FBSA le Vice-Premier Ministre et Ministre de la coopération au Développement, de l'agenda numérique et de la poste s'est engagé à « intégrer le thème de la sécurité alimentaire dans les programmes de coopération gouvernementale ». Ainsi, les parlementaires, membres du groupe de travail qui gère le Fonds ont proposé d'organiser en 2018 une évaluation du FBSA en ex-post de manière indépendante par le Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au Développement (SES) sur demande du Ministre de la Coopération au Développement en 2018.

Ce rapport d'étude de cas s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du Fonds belge pour la Sécurité alimentaire (FBSA), de l'intégration du thème de la sécurité alimentaire et de l'approche multi-acteurs dans le cadre de la Coopération belge au développement.

La présente évaluation poursuit les objectifs suivants :

- Tirer les leçons apprises de la mise en œuvre du FBSA à partir des résultats observés sur le plan de la sécurité alimentaire avec ses 4 dimensions (évaluation sommative).
- Apprécier les dispositions qui ont été prises pour intégrer le thème de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au sein de la coopération belge.
- Apprécier la spécificité et la plus-value de l'approche multi-acteurs et multidimensionnelle pour la Coopération belge dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Le rapport de l'étude de cas du Mali, ne bénéficiant pas d'une mission de terrain, a été établi sur base d'un recoupement de données dans la mesure du possible, recueillies à travers une analyse approfondie de la documentation disponible ; un ensemble d'interviews réalisées auprès des différentes parties prenantes et une enquête en ligne. Ainsi, cette étude de cas repose sur une base de données moins probante mais va tout de même permettre de fournir des éléments de réponse principalement au premier et au troisième objectifs de l'évaluation à travers l'analyse du programme FBSA.

# Table des matières

<b>Préface</b> .....	<b>3</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des encadrés, illustrations et tableaux</b> .....	<b>5</b>
<b>Abréviations et acronymes</b> .....	<b>6</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>8</b>
1.1 Contexte du Mali .....	8
1.2 Coopération belge .....	10
1.3 Aperçu du programme FBSA / PLIAM .....	11
<b>2 Cadre stratégique</b> .....	<b>12</b>
2.1 Cohérence de l'approche .....	12
2.2 Cohérence des dépenses / allocations budgétaires .....	14
2.3 Aspects transversaux.....	16
<b>3 Mise en œuvre du programme</b> .....	<b>19</b>
3.1 Efficience .....	19
3.2 Apprentissage.....	22
3.3 Arrangements institutionnels spécifiques .....	25
<b>4 Effets de l'appui : atteinte des résultats et principaux facteurs de succès</b> .....	<b>27</b>
<b>Liste des annexes</b> .....	<b>37</b>
<b>Annexe A. Fiche des composantes du PLIAM</b> .....	<b>38</b>
A.1 FAO (Coordination).....	38
A.2 UNCDF / FENU .....	38
A.3 Bevrijde Wereld / Terre Nouvelle (Solidagro), remplacé par SOS Faim .....	39
A.4 Croix Rouge de Belgique (CRB) .....	39
A.5 PROTOS .....	40
A.6 Vétérinaires sans frontières (VSF) .....	41
A.7 Solidarité Mondiale (WSM).....	41
A.8 SOS Faim (depuis 2013 ; en partie avec WSM) .....	41
<b>Annexe B. Liste des personnes consultées</b> .....	<b>43</b>
<b>Annexe C. Liste des documents consultés</b> .....	<b>44</b>
C.1 Documents stratégiques.....	44
C.2 Documents pays .....	44
<b>Annexe D. Logique d'intervention du PLIAM</b> .....	<b>46</b>
<b>Annexe E. Liste d'indicateurs du PLIAM</b> .....	<b>47</b>

# Liste des encadrés, illustrations et tableaux

## Liste des encadrés

Encadré 1	Facteurs de succès du FBSA relevés de l'enquête en ligne.....	23
-----------	---	----

## Liste des illustrations

Illustration 1	Cadre harmonisé : situation alimentaire et nutritionnelle mars – mai 2019, projections juin – août 2019 .....	9
Illustration 2	Portée du processus de consultation avec les acteurs nationaux et locaux dans la phase de conception .....	13
Illustration 3	Degré de réponse aux besoins et aux défis en termes de sécurité alimentaire de la zone d'intervention.....	14
Illustration 4	Distribution du budget FBSA Mali par composante .....	15
Illustration 6	Allocations budgétaires.....	16
Illustration 7	Effets du PLIAM sur les aspects transversaux .....	18
Illustration 8	Coordination des différentes composantes du PLIAM .....	19
Illustration 9	Coordination du PLIAM avec d'autres interventions .....	20
Illustration 10	Répercussions de l'abrogation sur la mise en œuvre du PLIAM .....	21
Illustration 11	Flexibilité des procédures du FBSA vis-à-vis de la réalisation des activités du PLIAM.....	26
Illustration 12	Degré d'atteinte des objectifs d'une sélection d'indicateurs PLIAM dans le cercle de Nioro et de Nara .....	28
Illustration 13	Contribution du PLIAM à l'atteinte des résultats suivants .....	33
Illustration 14	Contribution du PLIAM aux réalisations.....	33
Illustration 15	Contribution du PLIAM à l'atteinte des dimensions de la sécurité alimentaire .....	34
Illustration 16	Contribution de l'approche multi-acteurs du PLIAM à l'atteinte des objectifs .....	35
Illustration 17	Logique d'intervention du PLIAM	46

## Liste des tableaux

Tableau 1	Distribution du budget PLIAM par rapport aux dimensions de la SAN	14
Tableau 2	Tableau de comparaison entre le PLIAM et le programme LCIANK	23

## Abréviations et acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols
CRB	Croix-Rouge belge
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
CSCOM	Centre de santé communautaire
CT	Collectivité territoriale
DGD	Direction Générale de Coopération au Développement et Aide Humanitaire
DTF	Document technique et financier
ENABEL	Agence de coopération belge
FAO	Food and Agriculture Organization
FARN	Foyers d'apprentissage et de réhabilitation
FBS	Fonds belge de survie
FBSA	Fonds belge pour la sécurité alimentaire
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eaux
IMF	Institut de microfinance
LCIANK	Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les cercles de Nara, Kolokani et Banamba
MAM	Malnutrition aigüe modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisation Paysanne
OPC	Organisation des Producteurs Céréaliers
OPM	Organisation des Productrices Maraichères
PDESC	Programme de développement économique, sociale et culturel
PEM	Point d'eau moderne
PLIAM	Programme de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition
PMH	Pompes à motricité humaine
PNISA	Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole
PROTOS	ONG Belge thème Assainissement et Eau
SA	Sécurité alimentaire
SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle

SAP	Système d'alerte précoce
SES	Service de l'Evaluation spéciale de la Coopération belge au Développement
UNCDF	United Nations Capital Development Fund
UNICEF	United Nations Children's Fund
UTM	Union Technique de la Mutualité partenaire Malien du WSM Belge pour les mutualités
VSF	Vétérinaires Sans Frontières
WSM	Wereld Solidariteit ou Solidarité Mondiale

# 1 Introduction

## 1.1 Contexte du Mali

Le Mali est un pays enclavé au climat semi-aride de la région du Sahel. Son économie à faible revenu est peu diversifiée et reste vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières. Les taux de croissance démographique élevés (taux de fécondité de 6 enfants par femme en 2017<sup>1</sup>) et les effets du changement climatique représentent des risques majeurs pour le secteur agricole et la sécurité alimentaire du pays.

### Contexte politique et économique

Depuis le coup d'Etat de 2012, le Mali traverse une période de conflit et d'instabilité politique, notamment dû à l'occupation du Nord de son territoire par différents groupes armés. Ces événements ont été suivis par le déploiement des forces militaires françaises en janvier 2013, qui ont passé le relais à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) en juillet 2014.

Malgré des élections démocratiques tenues en 2013 et la mise en place d'institutions politiques, le Mali est toujours en crise politique profonde. Les problèmes de sécurité se font ressentir sur l'ensemble du territoire malien, avec une plus grande insécurité encore au centre et au nord du pays. Elu pour la première fois en 2013, le président Ibrahim Boubacar Keïta, a été réélu pour un second mandat en août 2018. Les élections législatives prévues pour l'automne 2018 ont été reportées au premier semestre (juin) 2019.

Les négociations de paix entre le Gouvernement et deux coalitions rebelles, la "Plateforme" et la "Coordination", se sont conclues par la signature d'un accord en mai et juin 2015. Cet accord a donné un élan à une plus grande décentralisation, en créant une zone spéciale de développement pour les régions septentrionales du Mali. Toutefois, la mise en œuvre de l'accord de paix s'est heurtée à des problèmes. La sécurité, cruciale pour le redressement économique et la réduction de la pauvreté, reste fragile face aux attaques continues des groupes armés contre les soldats de la paix de l'ONU, l'armée malienne et les civils, principalement dans les régions du nord et du centre.

Au cours des trois dernières années, la croissance économie du Mali a ralenti, pour s'établir à 4.9 % en 2018<sup>2</sup>. Cette baisse peut notamment être attribué à l'insécurité du pays au centre et au sud, ainsi qu'à l'incertitude des élections présidentielles. Par ailleurs, sous l'effet d'une baisse inattendue des recettes fiscales et d'une augmentation des subventions budgétaires pour compenser la hausse du prix de détail du pétrole, le déficit budgétaire s'est creusé davantage, passant de 2.9 % du PIB en 2017 à 4.8 % en 2018. En réponse, le gouvernement a pris des mesures pour réduire les dépenses de plus de 2 % du PIB : il s'agissait principalement de réductions des investissements publics dans tous les secteurs, y compris la santé.

### Contexte sectoriel : agriculture et sécurité alimentaire<sup>3</sup>

Au Mali, plus des trois quarts de sa population (19 millions en 2018<sup>4</sup>) dépendent de l'agriculture pour leur alimentation et leurs revenus. La plupart sont des agriculteurs de subsistance et cultivent des cultures pluviales sur de petites parcelles de terre. Ainsi, la sécheresse de 2011 dans la région du Sahel, suivie du conflit dans le nord du Mali, a provoqué un effondrement majeur de la production agricole du pays, réduisant les revenus des ménages et augmentant ainsi la vulnérabilité des plus démunis.

---

<sup>1</sup> Données de la Banque mondiale

<sup>2</sup> Données de la Banque mondiale

<sup>3</sup> Source : FAO, IFAD, UN OCHA

<sup>4</sup> Données de la Banque mondiale

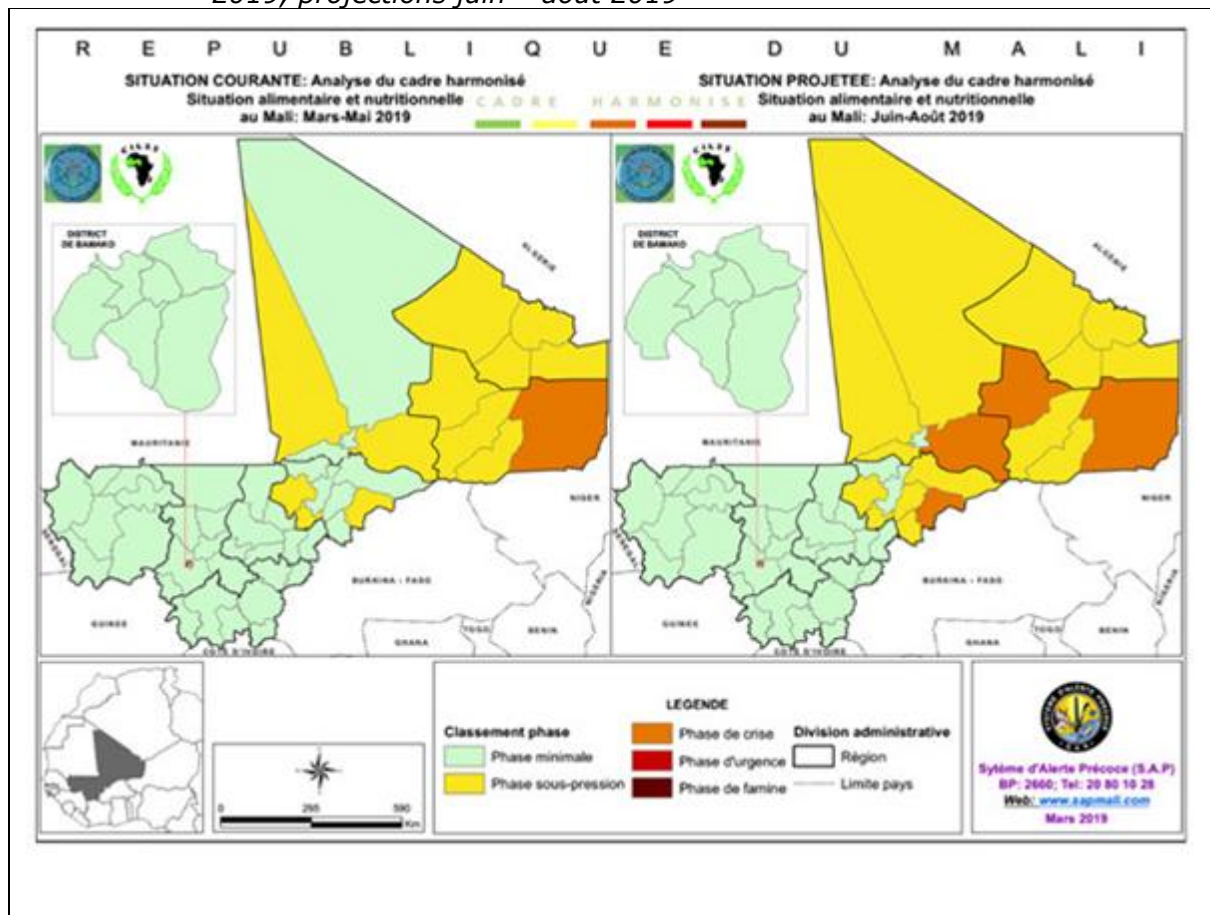


Selon le rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Cadre Harmonisé de mars 2019 estime à 2,7 millions les personnes en insécurité alimentaire entre les mois de mars et mai 2019. Les prévisions pour la période de soudure allant de juin à août, estiment environ 3,8 millions de personnes en insécurité alimentaire ou sous pression. La région de Mopti est la plus touchée.

Les conflits prolongés dans le nord et le centre du pays aggravent l'insécurité alimentaire et les problèmes de protection dans les régions de Mopti et de Ménaka. Cette situation perturbe les circuits des marchés, provoque l'absence de cultures et entraînent des mouvements inhabituels de populations.

Selon le même rapport OCHA, le secteur de la sécurité alimentaire n'est aujourd'hui financé qu'à 26% malgré l'état d'urgence actuel. Seuls 30 millions de dollars sont mobilisés sur une requête de 116 millions de dollars selon le service de suivi financier au 8 mai 2019.

*Illustration 1 Cadre harmonisé : situation alimentaire et nutritionnelle mars – mai 2019, projections juin – août 2019*



Source : UN OCHA

### Politiques nationales du secteur

Le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA 2015 2025) constitue le cadre national de planification du Mali pour le secteur Agricole dont l'Élevage et la pêche. Il s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, dont (i) le renforcement des capacités des acteurs ; (ii) la promotion de la production et la compétitivité des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et (iii) une meilleure protection sociale pour répondre au problème d'insécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle. Le PNISA vise à faire du secteur agricole, le moteur de l'économie nationale, tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations urbaines et rurales et en générant des emplois et des revenus significatifs dans une logique de développement durable.

De plus, la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition au Mali vise à satisfaire les besoins essentiels de la population en alimentation. Elle s'articule autour de (i) l'augmentation et la diversification de la production Agricole (ii) l'amélioration des revenus des populations (par une meilleure organisation du marché des aliments de base) et (iii) le développement de la transformation des produits locaux. Elle prend en compte les quatre dimensions de la sécurité alimentaire que sont : (i) la disponibilité d'aliments de bonne qualité sanitaire et nutritionnelle ; (ii) l'accessibilité de ces aliments pour les populations, y compris pour les plus vulnérables ; (iii) la stabilité des approvisionnements dans l'espace et dans le temps ; (iv) l'utilisation optimale des aliments par les individus.

## 1.2 Coopération belge

Le Programme Indicatif de Coopération 2009-2015 de la coopération gouvernementale belge au Mali s'est principalement concentré sur les deux axes suivants :

- Le développement rural et la sécurité alimentaire ;
- La consolidation des réformes du secteur public, notamment des acquis de la décentralisation.

Par rapport au développement rural et la sécurité alimentaire, on parle déjà de la promotion des filières, de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture, dans les régions de Koulikoro (cercle de Nara), Bamako, Sikasso, et Tombouctou, Gao et Kidal (conventions pour ces 3 régions au Nord dénoncées en 2012 en raison de la situation sécuritaire).

Le programme 2016-2019 continue de travailler sur ces deux secteurs :

- Gouvernance démocratique locale ;
- Développement rural et sécurité alimentaire.

Ce programme place davantage l'accent sur la région de Koulikoro. A travers cet ancrage local, ce dernier se déroule au plus proche des citoyens et tend vers une meilleure efficacité de l'aide. La coopération bilatérale belge au Mali s'élève à environ EUR 11.000.000 par an.

En 2009, il avait déjà été conclu par la coopération belge que l'aide était trop fragmentée et isolée. Pour remédier à cela, un certain nombre de consignes avaient été établies, il fallait alors : (i) un meilleur alignement entre les programmes nationaux et une plus forte appropriation par les structures maliennes étatiques, (ii) une concentration sectorielle (développement rural, sécurité alimentaire et décentralisation), et (iii) une concentration géographique. Ces deux secteurs se complètent par exemple là où les services étatiques décentralisés appuient les producteurs et les filières de l'élevage et de la pêche.

Le Programme de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire et la malnutrition dans les cercles de Nara et de Nioro du Sahel au Mali' (PLIAM), est le premier programme – faisant du Mali le premier pays – à bénéficier du Fonds Belge pour le Sécurité Alimentaire (FBSA). Suite à la signature de la Note au Ministre sur le PLIAM en décembre 2011 ; le PLIAM a démarré en février 2012, sur une durée de 5 ans, pour prendre fin en juin 2017. Le budget est resté modeste puisque seulement EUR 15 millions ont été dépensé au cours de ces 5 années d'implémentation par 7 organisations partenaires.

## 1.3 Aperçu du programme FBSA / PLIAM

<b>Intitulé du programme</b>	Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les cercles de Nara et de Nioro du Sahel
<b>Partenaires</b>	2 acteurs multilatéraux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• FAO</li> <li>• UNCDF/FENU</li> </ul> 5 ONGs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bevrijde Wereld / Terre Nouvelle</li> <li>• Croix Rouge de Belgique</li> <li>• PROTOS</li> <li>• Vétérinaires sans frontières</li> <li>• Solidarité Mondiale</li> </ul>
<b>Budget total du programme</b>	EUR 15.800.000 dont EUR 11.900.000 par FBSA et EUR 3.800.000 par différentes organisations partenaires (prévu 2011)
<b>Période de mise en œuvre</b>	Février 2012 – Juin 2017
<b>Région ciblée</b>	Cercle de Nioro et Cercle de Nara (27 communes)
<b>Objectif global</b>	<b>L'objectif global</b> est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des cercles de Nara et Nioro du Sahel, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de sécurité alimentaire dans le développement local.
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS.1.</b> Améliorer les revenus et l'accès aux marchés pour petits producteurs et groupes vulnérables. <b>OS.2.</b> Favoriser un accès durable à une alimentation équilibrée et saine et aux services et infrastructures de base pour les groupes vulnérables. <b>OS.3.</b> Renforcer les capacités des acteurs locaux pour l'analyse, la planification, la mise en œuvre et la coordination de stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au niveau national, local et du programme
<b>Résultats principaux</b>	<b>R.1.1.</b> Les capacités de production et de stockage (productions végétales et animales traditionnelles) des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement. <b>R.1.2.</b> Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré (productions végétales et animales). <b>R.2.1.</b> L'accès à une alimentation équilibrée et saine et aux services sociaux communautaires de base (autre que l'eau potable) est amélioré durablement pour tous. <b>R.2.2.</b> L'accès à l'eau potable est assuré pour tous de manière durable. <b>R.3.1.</b> Les capacités de planification, de prise en charge durable, et de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par les CT (collectivités territoriales ~communes) et acteurs locaux sont renforcées durablement. <b>R.3.2.</b> Les capacités du CSA (commissariat à la sécurité alimentaire) pour la coordination globale de programmes multisectoriels et multi-acteurs sont renforcées.

## 2 Cadre stratégique

### 2.1 Cohérence de l'approche

Le FBSA avait pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire en promouvant une économie locale équitable et durable, en tenant compte du développement social et des défis environnementaux. Le fonds cible les producteurs agricoles de petite taille et les accompagne dans leur transition d'une agriculture d'autosubsistance vers une agriculture familiale économiquement rentable. Les quatre piliers qui constituent la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, stabilité et utilisation de la nourriture) sont accompagnés par trois autres dimensions : les services sociaux de base (eau, santé), la résilience des populations (résister et surmonter les périodes de soudure) et les capacités institutionnelles des acteurs locaux (notamment dans le cadre de collectivités décentralisées).

En vue de la stratégie FBSA mais aussi de la coopération belge au Mali et des priorités maliennes en matière de sécurité alimentaire, **l'évaluation peut mettre en avant une cohérence de l'approche du PLIAM à trois niveaux :**

1. **Le PLIAM s'inscrit dans les lignes directrices de la coopération belge au Mali :** le programme a combiné les deux secteurs de la coopération belge au Mali que sont le développement rural et la sécurité alimentaire, avec la consolidation de la décentralisation, en travaillant non seulement avec cinq ONG belges partenaires et 2 partenaires multilatéraux, mais en collaborant également avec les autorités et services techniques décentralisés maliens.
2. **Le PLIAM a adopté des aspects de la stratégie du FBSA :** le travail avec les producteurs de petite taille, l'appropriation du programme par la population et les autorités locales et la combinaison des aspects de sécurité alimentaire avec les services sociaux de base (eau, assurance de santé, etc.). L'apport le plus pertinent du FBSA au sein du PLIAM est l'approche multi-sectorielle et multi-acteurs, dans une même zone géographique. Ces approches étaient nouvelles et suivaient les recommandations établies lors de la phase précédente : parmi ces dernières se trouvait notamment l'idée que les activités ne devaient pas être fragmentées ou isolées car cela n'était pas approprié pour les structures nationales.
3. **Le PLIAM a bien pris en compte les priorités du gouvernement malien en matière de sécurité alimentaire.** Le DTF global du PLIAM met bien en avant les stratégies nationales et le cadre institutionnel du pays, pour ensuite reprendre les trois objectifs du PNISA 2015 2025 et les 4 piliers de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition dans les DTF respectifs des différentes composantes. Par ailleurs, un ciblage géographique a été mené sur la base de critères d'insécurité alimentaire mais aussi des critères basés sur l'insécurité, le potentiel de développement, la proportion de population et l'accessibilité, tout en impliquant le gouvernement dans le choix des zones d'intervention. A noter que ces dernières n'étaient pas toujours celles où les partenaires belges avaient de l'expérience. Au-delà de la prise en compte des stratégies et politiques nationales, le PLIAM a bénéficié d'un ancrage institutionnel avec l'appui du Commissariat de la Sécurité Alimentaire (CSA), malgré quelques difficultés de coordination.

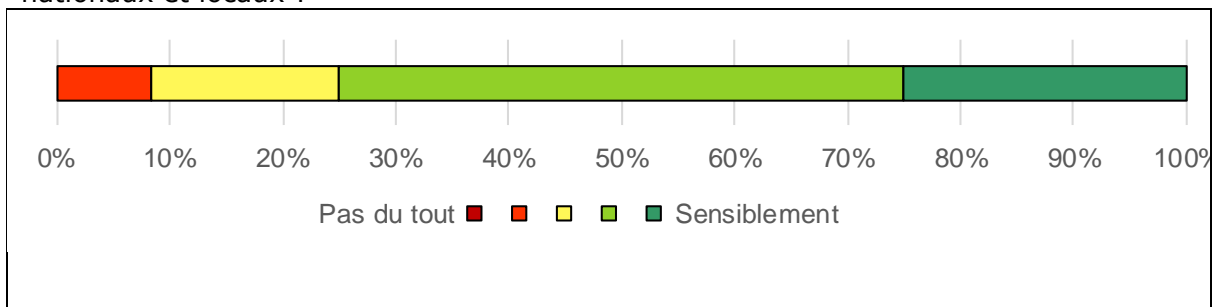
De plus, lors de la phase de conception, les acteurs nationaux et locaux ont été consultés. Comme le montre les résultats de l'enquête en ligne dans l'illustration 2 ci-dessous, pour la majorité des répondants, le processus de consultation avec les acteurs nationaux et locaux lors de la phase de conception du programme a été largement garanti. La consultation s'est faite aussi bien autour de plusieurs étapes – de la phase diagnostic (missions de prospections, aux études préliminaires) jusqu'à la formulation et sa validation –, qu'à travers les différents niveaux d'acteurs locaux – du niveau national représenté par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) qui s'est vu confier la mission de

coordination et son articulation avec les priorités nationales en matière de sécurité alimentaire jusqu'aux communes bénéficiaires.

Le processus de formulation a été itératif, inclusif et participatif sous le leadership du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Mali. Tous les services de l'Etat ont été impliqués et les acteurs locaux consultés. Les différentes ONG belges responsables des différentes composantes du PLIAM ont travaillé conjointement et ont étroitement coopéré avec les autorités locales pendant la rédaction du programme. Des ateliers de formulation ont été organisés pour mettre en place un cadre logique commun et choisir les indicateurs communs.

*Illustration 2 Portée du processus de consultation avec les acteurs nationaux et locaux dans la phase de conception*

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure la phase de conception du programme PLIAM a-t-elle intégré un processus de consultation avec les acteurs nationaux et locaux ?



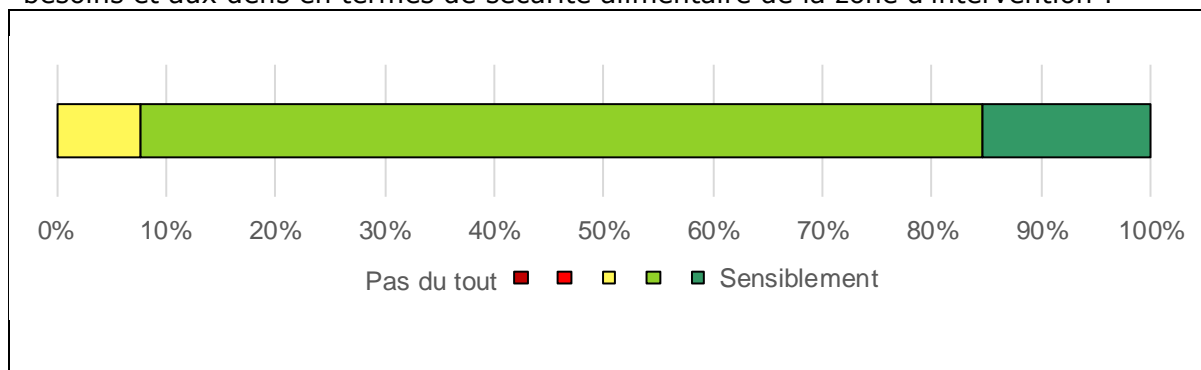
Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

Par ailleurs, les résultats de l'enquête en ligne dans l'illustration 3 ci-dessous, montre que la grande majorité des répondants considèrent que le PLIAM a répondu aux besoins et aux défis en termes de sécurité alimentaire de la zone d'intervention. Tout d'abord, à l'image des études contextuelles et l'information disponible aux niveaux des autorités nationales, la zone d'intervention (cercles Nara et Nioro du Sahel), est la zone où les besoins en sécurité alimentaire étaient les plus élevés principalement dû au déficit structurel en produits alimentaires. De plus, l'approche multi-dimensionnelles et multi-sectorielles se matérialisant par l'approche multi-acteurs ont permis d'adresser les causes structurelles de l'insécurité alimentaire à travers les quatre piliers de la sécurité alimentaire. Cela s'est matérialisé par de nombreux investissements structurants réalisés pendant la phase opérationnelle du programme. Aussi, le PLIAM a travaillé étroitement avec les communes d'intervention et les autorités administratives dans le cadre de la mise en place des mécanismes appropriés durables arrimés aux plans communaux de développement. L'approche holistique du PLIAM a permis d'embrasser les facettes multiples de l'insécurité alimentaire.

*Illustration 3 Degré de réponse aux besoins et aux défis en termes de sécurité alimentaire de la zone d'intervention*

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure le PLIAM a-t-il répondu aux besoins et aux défis en termes de sécurité alimentaire de la zone d'intervention ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

## 2.2 Cohérence des dépenses / allocations budgétaires

Globalement, **les allocations budgétaires ont été cohérentes avec l'approche multi-acteurs par rapport à la mise en œuvre des activités mais aussi vis-à-vis des quatre piliers de la sécurité alimentaire.**

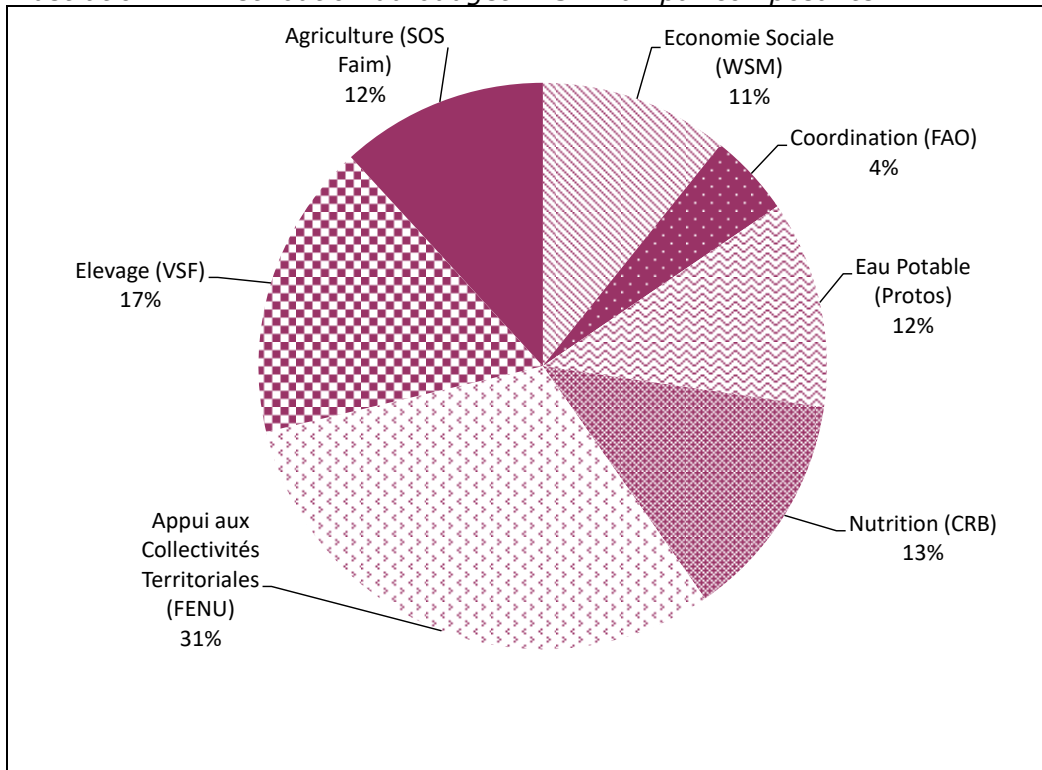
Tableau 1 *Distribution du budget PLIAM par rapport aux dimensions de la SAN*

Partenaires	Dimensions SAN	Budget
FENU/UNCDF	Stabilité, utilisation	5.987.500
VSF	Disponibilité, accès	2.203.085
CRB	Utilisation	1.645.650
Protos	Disponibilité, accès	1.764.706
SOS Faim	Disponibilité, stabilité	1.764.843
WSM	Disponibilité, accès	2.203.085
FAO	[Coordination]	600.347

Source : Particip basé sur les DTF du PLIAM

Sur base des données disponibles, l'illustration 4 ci-dessous montre la répartition approximative du budget initial et permet de constater que ce budget prévu pour PLIAM au Mali, au-delà de la part clef à la sécurité alimentaire des secteurs Agriculture, Elevage et Nutrition (32 %), réserve une part importante (31 %) au volet d'appui aux collectivités territoriales du FENU.

*Illustration 4 Distribution du budget FBSA Mali par composante*

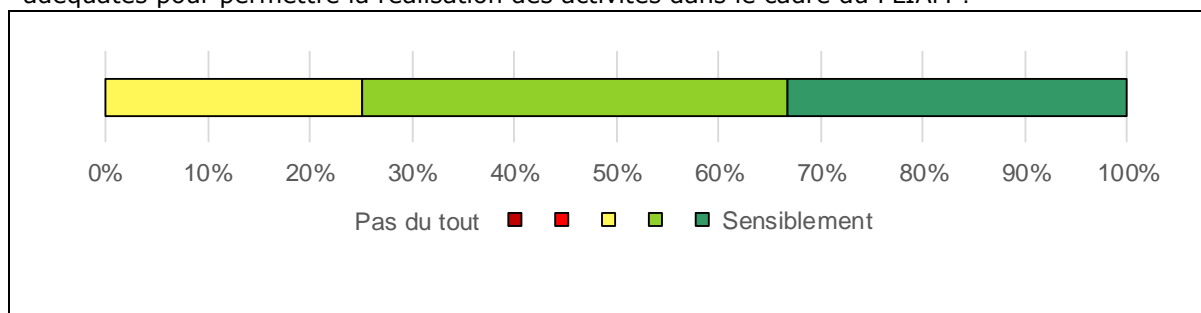


*Source : Particip, basé sur extractions de Prisma*

Comme le montre les résultats de l'enquête en ligne dans l'illustration 5, la plupart des répondants ont trouvé les allocations budgétaires suffisamment adéquates pour la mise en œuvre de la plupart des activités. Néanmoins, pour certaines activités dont la mise en œuvre a fait face à des défis sécuritaires (e.g. partage de locaux entre partenaires en vue de l'efficacité pas réalisé dû à des contraintes budgétaires) ou à des imprévus (e.g. problèmes d'accès à l'eau dans certaines localités pour le maraîchage), des adaptations ont été nécessaires.

### Illustration 5 Allocations budgétaires

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure les allocations budgétaires ont-elles été adéquates pour permettre la réalisation des activités dans le cadre du PLIAM ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

## 2.3 Aspects transversaux

### 2.3.1 Droit humains

#### Genre

Dans la conception du PLIAM, l'aspect genre a été pris en compte aussi bien dans le DTF global du programme que dans les DTF de chaque composante. Ces documents relèvent l'importance d'intégrer et d'accroître les capacités des femmes dans les différentes activités du programme, ce qui a été partiellement repris dans le cadre de suivi, au niveau de certains indicateurs.

Bien que le rapport d'évaluation finale du PLIAM met en avant les effets positifs du genre « on soulignera également les femmes très impliquées dans toutes les activités et dans les organes de gestion »<sup>5</sup>, les entretiens avec les acteurs ont révélé que **le genre n'était pas un objectif principal lors du lancement du PLIAM**. En effet, sur la liste des indicateurs du PLIAM développée lors de la phase conception (voir annexe F), seulement 6 sur 84 indicateurs ciblent particulièrement les femmes et 5 d'entre eux s'inscrivent dans l'objectif spécifique 1 « amélioration des revenus et de l'accès au marché des petits producteurs et des groupes vulnérables ». De plus, comme le souligne le rapport à mi-parcours, il n'y a pas eu lieu à une budgétisation spécifique genre dans les DTF des acteurs et ni les plans annuels d'activités.

Néanmoins plusieurs sources d'information suggèrent que **l'aspect genre a été pris en compte aussi bien au niveau des bénéficiaires, que des gestionnaires avec l'accompagnement et l'appui technique d'ONU Femmes**. A mi-parcours, il a été demandé à ONU Femmes d'apporter une formation dans le genre à tous les représentants des partenaires PLIAM impliqués dans la mise en œuvre du programme. Les membres des comités de gestion sont désormais formés pour jouer un rôle dans les organes de gestion (points d'eau et autres) et occupent des postes de responsabilité (présidente, secrétaire, trésorière, etc.). Dans le cas de l'adduction d'eau sommaire de Madonga, le poste de vice-présidente du bureau exécutif de gestion est assuré par une femme.

Dans le cadre d'une approche communautaire, le travail mené par la Croix Rouge se focalise sur la malnutrition des enfants et des mères à travers une analyse de la malnutrition comme point de départ. Malheureusement, l'analyse de la malnutrition n'a pas été reprise comme base de développement de synergie par les autres partenaires pour aligner leurs activités en agriculture et élevage sur les objectifs de nutrition ou de

<sup>5</sup> AFC Agriculture & Finance Consultants (2017) : Evaluation finale du PLIAM



diversification de revenus. La combinaison sensibilisation et formation (CRB), appui dans la production (SOS Faim, VSF), et crédit (WSM) aurait pu créer une bonne synergie. Le manque de ciblage commun a limité ce potentiel de synergie.

Des efforts notables ont été reconnus au niveau de l'implication des femmes et/ou des associations de femmes au sein du PLIAM. Les associations de femmes ont un rôle d'influence assez important au niveau des élus et des autorités. Néanmoins, ces associations étant très limitées en nombre et déjà très sollicitées par les partenaires de développement, le problème de mauvaise coordination entrave parfois l'efficacité de leur participation.

## **Droits des enfants**

Le droit des enfants est un aspect pris en compte de manière transversale dans le PLIAM, se manifestant notamment par des activités dont les bénéficiaires finaux sont en grande partie des enfants (e.g. lutte contre l'insécurité alimentaire des mères et des enfants, les activités autour des écoles et des centres de santé) et par des indicateurs spécifiques aux enfants. Cet aspect étant traité de manière transversale, les actions menées dans ce sens ne représentent pas un impact considérable, notamment en ce qui concerne la question du travail des enfants.

### **2.3.2 Environnement**

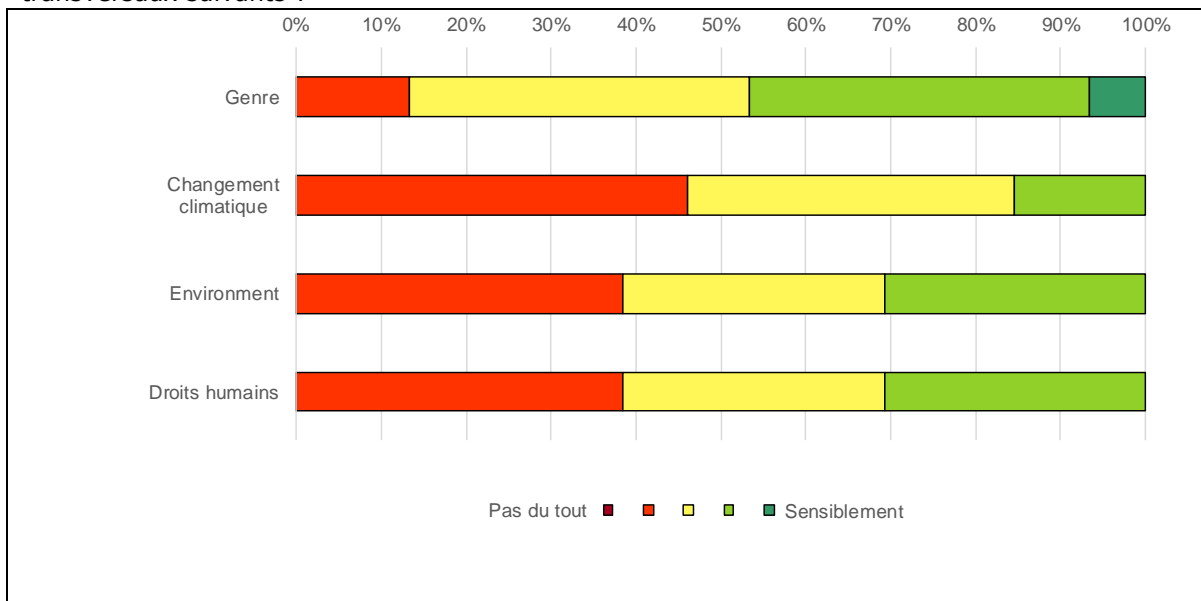
Le rapport d'évaluation final du PLIAM souligne que « la composante environnementale n'a pas été expliquée dans le DTF ni la nécessité d'une intervention. Il aurait été bien souhaitable d'avoir eu une partie hypothétique dans le DTF expliquant la relation possible entre la problématique de l'environnement et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus pauvres. Cependant la problématique des changements climatiques a été introduite sans une explication en la matière ». Par exemple, l'atelier bilan de 2017 mentionne la diffusion de thèmes à travers les radios locales sur : (i) la mise en défense et la restauration des sols dénudés ou dégradés y compris les avantages liés à l'agro écologie, et (ii) la mise en place des techniques de Conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols (CES/DRS) dans les espaces communaux. Par ailleurs, une prise en compte du volet environnemental dans la définition des caractéristiques des ouvrages d'eau potable et les conventions de gestion des ressources naturelles a été faite.

Toutefois, dans la mise en œuvre, des sessions de formations autour de l'environnement et des changements climatiques ont été conduites et suivies au niveau des collectivités. De plus des services techniques ainsi que la conduite des études d'impact environnemental ont été réalisés en amont de tous les investissements.

Les résultats de l'enquête en ligne montrent que les aspects transversaux ont été pris en compte dans le programme à un niveau variable d'après les différents répondants, mais surtout que leur effet positif était plutôt limité, particulièrement en ce qui concerne le changement climatique. Le genre apparaît comme un aspect transversal le plus traité et engendrant le plus d'effet par le programme.

### Illustration 6 Effets du PLIAM sur les aspects transversaux

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure le PLIAM a-t-il eu un effet sur les aspects transversaux suivants ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne  
Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

## 3 Mise en œuvre du programme

### 3.1 Efficience

#### Coordination interne

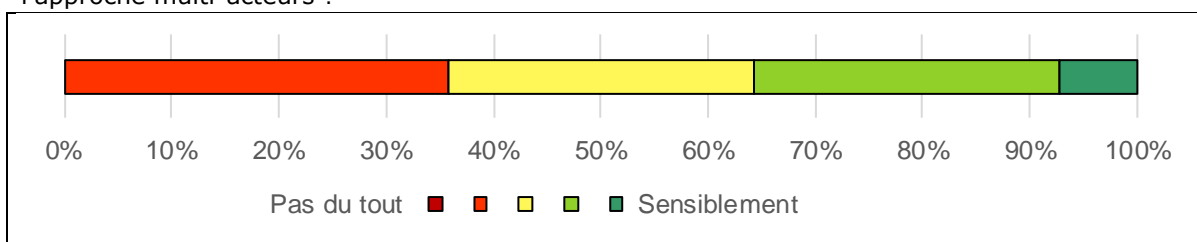
**L'absence lors du démarrage puis l'insuffisance de ressources humaines pour assurer pleinement le rôle de coordinateur du PLIAM a été un réel facteur entravant l'efficience lors de la mise en œuvre des activités.** Bien que compensé temporairement par l'attaché belge à Bamako avant la relève de la coordination par la FAO par une poste à mi-temps, la bonne coordination continue du programme et l'établissement d'un cadre de suivi des résultats commun à tous les partenaires n'ont pas été bien assurés. Cela a considérablement affecté l'efficience de l'approche multi-acteurs les premières années de mis en œuvre.

Malgré une coordination difficile à mettre en place lors du démarrage, **le PLIAM a pu assurer un certain niveau de synergie et de complémentarité entre les partenaires.** L'évaluation à mi-parcours (2015) a recommandé la mise en place d'une meilleure collaboration. Suite à cette évaluation, des discussions se sont tenues afin d'envisager l'élaboration d'une planification commune et de créer des synergies positives. Bien que les synergies n'étaient pas comprises de la même manière par l'ensemble des acteurs, l'approche s'est affinée à mesure que les acteurs se réunissaient. Les partenaires ont fait plus d'effort de collaboration, en particuliers lorsque ces derniers étaient présents dans les mêmes villages. Des synergies bilatérales se sont alors mises en place entre les ONG (élevage, agriculture et eau). Par exemple SOS Faim et VSF travaillaient dans de nombreux villages communs et ont pris conscience que certaines activités étaient plus faciles à réaliser ensemble (par exemple l'échange des informations, la mise en place de formations (alphabétisation, organisation des producteurs). Pour autant, le nombre de synergies thématiques et opérationnelles est resté limité.

Comme le montre les résultats de l'enquête en ligne dans l'illustration 7 ci-dessous, les réponses concernant l'efficacité de la coordination sont aussi bien négatives que positives. Les appréciations qualitatives relatent sur les débuts difficiles de la coordination dû à la mécompréhension de sa nature, mais que celle-ci s'est améliorée au cours du temps.

#### Illustration 7 Coordination des différentes composantes du PLIAM

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure la coordination interne entre les différentes composantes/projets du PLIAM a-t-elle été efficace, notamment vis-à-vis de l'approche multi-acteurs ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

#### Coordination avec d'autres interventions (belges ou autres bailleurs)

**Au cours de la mise en œuvre, quelques synergies entre le PLIAM et les interventions présentes dans la même zone ont été envisagées et quelques-unes d'entre elles se sont concrétisées.** Avec la coordination assurée par la FAO et l'ancrage

institutionnel à travers le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le PLIAM avait une bonne visibilité dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'atelier bilan du 17 mai 2017, dont le rapport est annexé au rapport de l'évaluation finale, a fait un inventaire des synergies, en distinguant les synergies internes, entre les partenaires PLIAM, et les synergies externes, entre un partenaire PLIAM et une organisation externe au PLIAM, opérant dans la même zone et pour les mêmes objectifs. Le rapport de cet atelier bilan présente un grand nombre d'exemples de collaboration entre deux ou plusieurs partenaires du PLIAM. Un certain nombre de facteurs ont contribué à l'émergence de synergies solides : notamment, la proximité des partenaires dans la même zone, l'attention donnée à la collaboration avec les autorités et les services techniques locaux (voire communaux) et la fréquence élevée des réunions.

Quelques exemples de synergies entre le micro-crédit et la mutuelle santé avec d'autres activités PLIAM :

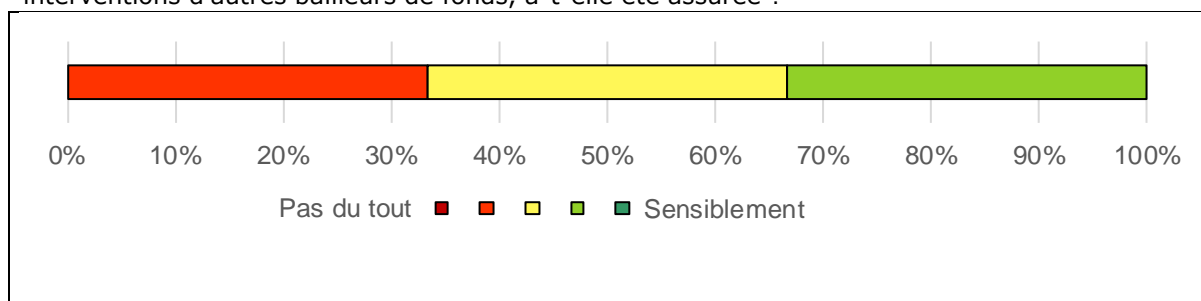
- Micro-crédit de Kondo et agriculture de SOS Faim : Les fonds de Kondo étaient limités mais la demande de micro-crédit était plus grande. SOS faim pouvait utiliser une partie de son budget pour le micro-crédit pour l'agriculture et Kondo donnait des formations pour la gestion de ce micro-crédit. Dans un nouveau projet, SOS faim et Kondo continuent leur collaboration.
- Mutuelle de santé (UTM) à la Croix Rouge (CRB) : la CRB s'occupe surtout de la nutrition des enfants jusqu'à 5 ans. La CRB trouve que la malnutrition n'est pas seulement une question de pauvreté, mais aussi d'ignorance sur l'alimentation et la nutrition. La CRB identifie les ménages avec des enfants malnutris, et les causes. Ensuite, la CRB propose différentes activités, dont certaines peuvent être menées par d'autres partenaires :
- Prévention, et formation sur la nutrition : la CRB forme les cadres des autres ONG, qui forment leurs groupes cibles.

D'autres synergies auraient pu être créées notamment avec des programmes BRACED (Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters) et un programme d'appui aux collectivités de la Banque Mondiale. Toutefois, il faut noter qu'il y avait très peu d'interventions d'autres bailleurs dans la zone PLIAM qui de plus n'avaient pas de moyens comparables.

À la fin du PLIAM, **des efforts sont observés venant de certains partenaires pour assurer une continuité d'une partie des activités conduites sous le PLIAM et ainsi créer des synergies post-programme.** La Croix-Rouge a mobilisé des financements d'UNICEF pour cofinancer et compléter les activités issues du PLIAM.

#### Illustration 8 Coordination du PLIAM avec d'autres interventions

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure la coordination externe, c.-à-d. avec les interventions d'autres bailleurs de fonds, a-t-elle été assurée ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

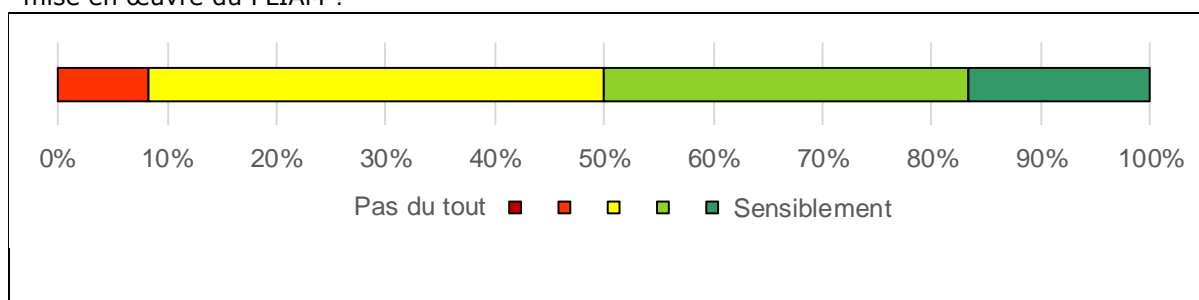
## Abrogation

Le FBSA a été initialement conçu comme un instrument à être mis en œuvre sur une durée de 10 ans – le financement de la Loterie nationale étant engagé sur 10 ans – ainsi les objectifs et les activités sous-jacentes prévoyaient des résultats à atteindre sur le long terme. **L'abrogation du FBSA et l'absence d'une deuxième phase initialement anticipée par les partenaires ont alors rendu difficile l'atteinte de certains résultats et/ou la consolidation de ceux-ci.** L'arrêt perçu comme brusque et issu d'une décision unilatérale a en effet contraint certaines dynamiques engagées par les partenaires, sans mentionner l'attente des bénéficiaires pour qui ce programme répondait à des besoins vitaux.

Selon les résultats de l'enquête en ligne à ce sujet, l'illustration 9 montre que seulement un peu plus de la moitié des répondants ont affirmé sur l'échelle de 1 à 5 que l'abrogation du FBSA a affecté la mise en œuvre du PLIAM. Toutefois, une partie des appréciations qualitatives sur cette question précise que l'abrogation n'a pas manifestement affecté la mise en œuvre des activités du PLIAM, mais dans l'ensemble tous s'accordent à dire que la **consolidation des acquis et la pérennisation des investissements n'était pas forcément assurées suite à l'abrogation, ni d'amorcer cela par un désengagement adéquat.** Par ailleurs, pour certains des partenaires, une partie des activités du PLIAM ont pu être poursuivies à travers le nouveau programme bilatéral sous conventions de subsides d'Enabel. Ainsi l'approche FBSA a été, dans une certaine mesure, reprise par le programme de coopération bilatéral 2017-2019 dans le cadre de l'intervention LCIANK « Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les cercles de Nara, Kolokani et Banamba ».

### Illustration 9 Répercussions de l'abrogation sur la mise en œuvre du PLIAM

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure l'abrogation du FBSA a-t-elle affecté la mise en œuvre du PLIAM ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

### L'abrogation n'a pas permis d'atteindre l'efficacité potentielle que le programme aurait pu avoir sur un déroulement de 10 ans.

Malgré la perception négative de l'abrogation, des acteurs ont noté que la fin du FBSA a permis de faire réaliser aux services techniques, autorités et aux groupements citoyens qu'un engagement local est nécessaire sur la question de la sécurité alimentaire. Par exemple, il a été remarqué que des associations de femmes ont sollicité le gouverneur pour l'affectation de ressources supplémentaires vers les centres de santé en vue de pallier le retrait de la Croix-Rouge.

## 3.2 Apprentissage

### Leçons tirées du FBS

Lors du lancement du programme PLIAM, **les leçons tirées des projets du FBS précédent étaient principalement liées à la fragmentation et la dispersion de ceux-ci**. De ce constat, il a alors été conclu que pour assurer une meilleure efficacité et efficience, il faut i) une concentration sectorielle, ii) une concentration géographique, et iii) une collaboration et approbation par les autorités et organisations locales maliennes. De plus, la sécurité alimentaire demande une approche multisectorielle ciblant les quatre piliers comme défini par la FAO.

La concentration sectorielle remonte principalement à la nature et à la complexité de la question de sécurité alimentaire dont les besoins ne peuvent pas facilement être abordés par une seule organisation. La concentration géographique peut parfois être rendue difficile lorsque celle-ci n'est pas rendue évidente par les besoins soulignés par les autorités locales, notamment dans les contextes difficiles où l'insécurité alimentaire a lieu dans plusieurs régions du pays. Ces leçons apprises ont été prises en compte et intégrées dans la Note de stratégie du Fonds belge pour la Sécurité alimentaire (2014).

La mise en œuvre du PLIAM a pu confirmer que la question de la sécurité alimentaire requiert une approche intégrée, multisectorielle d'une part (eau, santé, agriculture, etc.) et multidimensionnelle d'autre part (4 piliers de sécurité alimentaire : disponibilité, accès, stabilité et utilisation).

### Mécanismes d'apprentissage (suivi, évaluation et autres)

Au démarrage du PLIAM, il n'y avait pas de stratégie commune pour le suivi des résultats : chaque partenaire avait son cadre de résultats. Sur recommandation de l'évaluation mi-parcours, la FAO a élaboré un cadre, avec des indicateurs au niveau du PLIAM et des indicateurs au niveau de chaque sous-projet / partenaire. Il manquait toutefois une vision sur la manière dont les collectivités territoriales auraient pu être impliquées.

Les indicateurs développés pour le PLIAM ont permis de structurer le cadre des résultats du programme à la fin de celui-ci. Ce cadre des résultats a été une source d'information importante pour l'appréciation du programme lors de l'atelier bilan en 2017, de l'évaluation finale mais aussi de la présente étude de cas dans le cadre de l'évaluation du FBSA.

### Apprentissage en matière d'approche multi-acteurs, multi-secteurs

L'apprentissage en matière d'approche multi-acteurs et multi-secteurs fait ressortir principalement deux points clefs :

- Une conception commune du programme avec un partage de composante a permis, en partie, d'encourager les synergies au niveau de la conception par le partage de responsabilité des résultats et pour certains résultats, deux organisations partenaires ont été amenées à travailler ensemble. Pour la mise en œuvre, une phase de lancement d'une durée convenable est essentielle pour permettre une bonne coordination sur le long terme et ajuster certains points si nécessaire. Une phase de ciblage, en termes de secteur, zone d'intervention et de bénéficiaires pourraient être plus développée.
- L'approche multi-acteurs demande une coordination opérationnelle et stratégique, avec des rencontres et des réunions fréquentes. Une importance a été accordée à la coordination dans les programmes FBSA en général mais il semble que celle-ci aurait pu être mieux organisée, préparée et déconcentrée (financier, opérationnel, stratégique). Difficile au

démarrage, la coordination a été relativement bonne d'un point de vue général. Pour certains, il aurait été préférable d'avoir une coordination avec plus d'autorité pour améliorer la coordination des activités, mais surtout plus présente sur le terrain.

L'enquête en ligne met en avant les points suivants :

*Encadré 1 Facteurs de succès du FBSA relevés de l'enquête en ligne*

- Choix et concentration géographique
- Approche multi-acteurs, multi-secteurs, et multi-dimensionnelle (4 piliers)
- Coordination, planification conjointe, collaboration, complémentarité, synergies
- Ancrage institutionnel au niveau du CSA
- Implication des ONG locales, des communautés locales

*Source : Particip sur la base de l'enquête en ligne*

*Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).*

Les différents aspects positifs et/ou difficiles découlant de l'apprentissage de l'approche multi-acteurs peuvent être retrouvés au sein de la mise en œuvre des programmes FBSA des autres pays. Toutefois, il ne semble pas y avoir eu de mécanismes d'apprentissage au niveau institutionnel pour se baser de l'expérience du Mali en tant que premier programme FBSA, afin de bénéficier aux programmes FBSA qui ont suivi. Néanmoins, des échanges informels ont eu lieu au sein de l'unité FBSA de la DGD, ainsi qu'au niveau inter- et intra-acteurs FBSA.

## Reprise de l'approche multi-acteurs, multi-secteurs par Enabel

A la fin du PLIAM, l'approche multi-acteurs et multi-secteurs a été retenu par Enabel pour la mise en œuvre de l'intervention 2 « Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les cercles de Nara, Kolokani et Banamba » (LCIANK) dans le cadre du Programme Sectoriel « une croissance économique durable et inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire » 2017-2021 avec le Mali.

L'établissement du tableau ci-dessous permet d'apprécier les similarités et les différences entre le cadre FBSA et le cadre proposé par Enabel.

*Tableau 2 Tableau de comparaison entre le PLIAM et le programme LCIANK*

	<b>PLIAM</b>	<b>LCIANK</b>
<b>Conception</b>	Engagement des ONGs dans la formulation (partie technique et financières) des DTF	Engagement des ONGs dans la formulation (partie technique) des DTF
<b>Cadre de mise en œuvre, modalités</b>	1. Responsabilité des ONGs pour le suivi opérationnel et le suivi des résultats de leur propres activités	1. Responsabilité d'Enabel en tant que maître d'œuvre, responsabilité globale pour le suivi opérationnel et le suivi des résultats
	2. Un DTF par composante	2. Un seul DTF pour l'ensemble du programme LCIANK
	3. Gestion individuelle du budget par les ONGs	3. Gestion du budget par Enabel, ONG sous contrat de subside
	4. Reporting annuel des ONGs envers la DGD	4. Reporting trimestriel des ONGs envers Enabel

	<b>PLIAM</b>	<b>LCIANK</b>
<b>Logique d'intervention</b>	<p><b>Objectif global</b> : Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des cercles de Nara et Niore du Sahel, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de sécurité alimentaire dans le développement local.</p> <p><b>OS 1</b> : Améliorer les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables</p> <p><b>OS 2</b> : Favoriser un accès durable à une alimentation équilibrée et saine et aux services et infrastructures de base pour les groupes vulnérables</p> <p><b>OS 3</b> : Renforcer les capacités des acteurs pour l'analyse, la planification, la mise en œuvre et la coordination de stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au niveau national, local et du programme</p>	<p><b>Objectif général</b> : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau du Cercle de Nara, Kolokani et Banamba (Région de Koulikoro) est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire dans le développement local.</p> <p><b>R1</b> : Les capacités des acteurs institutionnels pour l'analyse, la planification et la coordination des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont renforcées au niveau régional et local.</p> <p><b>R2</b> : Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois</p> <p><b>R3</b> : L'utilisation des aliments et l'accès aux services socio-communautaires sont améliorés durablement</p> <p><b>R4</b> : La résilience et l'intégration aux dynamiques de marché sont améliorées pour les petits producteurs et groupes vulnérables</p>
<b>Contribution belge</b>	11,9 mEUR	6,5 mEUR <sup>6</sup>
<b>Durée du programme</b>	5 ans	4 ans
<b>Zone d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cercle de Niore</li> <li>• Cercle de Nara</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cercle de Nara</li> <li>• Cercle de Kolokani</li> <li>• Cercle de Banamba</li> </ul>
<b>Groupes cibles</b>	Populations et ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire	Populations et ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire
<b>Acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FAO</li> <li>• CRB</li> <li>• VSF</li> <li>• Protos</li> <li>• SOS Faim</li> <li>• UNCDF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enabel</li> <li>• CRB</li> <li>• VSF</li> <li>• Protos</li> <li>• SOS Faim</li> </ul>
<b>Coordination</b>	FAO	Enabel

Le programme LCIANK est mis en œuvre par Enabel en partenariat avec les ONG du PLIAM sous contrat de subside et reprend en grande partie les éléments du PLIAM (voir tableau ci-dessus). La comparaison entre le PLIAM et le programme LCIANK met en avant de très fortes similarités en termes de conception, notamment à travers l'engagement des ONGs dans la formulation du programme. En effet, l'objectif global du PLIAM a été repris par le programme LCIANK, tout en s'appuyant sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire avec des objectifs spécifiques très similaires à ceux du PLIAM à l'exception de certaines reformulations. Pour chacune des composantes, les mêmes acteurs du FBSA ont

<sup>6</sup> Si l'ensemble du Programme Sectoriel « une croissance économique durable et inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire » est pris en compte, comprenant également l'intervention 1 « Renforcement de l'élevage et de l'économie pastorale au niveau de la Région de Koulikoro », le total de la contribution belge dans le secteur de l'agriculture est de 14 mEUR.



été gardés et Enabel a repris le rôle de coordination du FAO et une partie des activités de l'agence UNCDF. La zone d'intervention reste dans la région du Koulikoro, avec une mise à échelle des activités dans les cercles de Kolokani et de Banamba, en plus de Nara ; les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire restent les groupes cibles de l'intervention.

Les différences majeures entre le PLIAM et le programme LCIANK concernent principalement le cadre de mise en œuvre du programme et les modalités administratives sous-jacentes. Ainsi, utilisant son outil principal de mise en œuvre de projets, le cadre de subsidiarité, Enabel a pu reprendre en partie les activités du PLIAM et reproduire l'approche multi-acteurs. Si la subsidiarité a toutefois permis un engagement des ONGs dans la conception du programme LCIANK grâce à une utilisation de cet outil avec un raisonnement se basant sur les principes de partenariat, les modalités de fonctionnement différent du cadre proposé par le FBSA dans la mesure où chaque acteur ne dispose pas de ses propres DTF et est soumis à un contrôle administratif et financier plus fréquent. Ces modalités qui peuvent paraître plus lourde pour certaines ONG en comparaison au cadre du FBSA s'inscrivent dans le cadre de subsidiarité d'Enabel<sup>7</sup>. Malgré cela, le long processus de ciblage commun donne place à l'apport de la valeur ajoutée de chaque acteur au programme, une appropriation des résultats, un cadre de synergies, ainsi qu'un cadre de suivi et évaluation commun suivi par Enabel. Par ailleurs, on peut noter une réduction du budget proche de moitié, qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs – durée plus courte du programme, gestion centralisée du budget – mais dont l'analyse précise n'est pas possible par les informations disponibles au moment de la rédaction du rapport.

Le programme LCIANK représente un bon exemple illustrant la possibilité d'appliquer l'approche multi-acteurs et multi-secteurs dans le cadre d'une configuration différente, e.g. cas où Enabel est maître d'œuvre avec le soutien d'un partenariat d'un groupement d'ONG, tout en gardant ses avantages principaux cités dans la partie apprentissage ci-dessus. En effet, dans le cadre de la coordination du programme LCIANK assurée par Enabel, des réunions se tiennent régulièrement (mensuel et trimestriel) entre les équipes d'intervention déployées par les ONG belges à Kolokani et l'équipe de coordination de l'intervention LCIANK. Par ailleurs il y a des réunions plus stratégiques qui se sont tenues entre les responsables d'ONG belges et les responsables de l'unité d'intervention LCIANK avec l'appui de l'unité de Coordination. Toutefois, la majorité des parties prenantes s'accorde à dire que l'approche multi-acteurs requiert un changement dans le comportement, une transition de l'individuel vers le collectif, qui prend du temps à s'établir.

### 3.3 Arrangements institutionnels spécifiques

**Le rôle du groupe parlementaire lors du lancement du premier programme FBSA a été essentiel.** Le gouvernement belge étant en affaire courante lors du démarrage de FBSA, le parlement a pris l'initiative du lancement du premier programme FBSA, en coordination avec la DGD et les ONG belges. Le Mali était non seulement le premier pays de lancement du programme FBSA mais étant confronté à un contexte politique difficile, les activités de pilotage devaient être bien préparées et coordonnées. **Tout au long du programme FBSA Mali, les discussions liées aux adaptations du programme, entre les ONGs, la DGD et le groupe parlementaire, étaient bonnes.** Sur le terrain, le comité de pilotage et l'attaché à l'ambassade belge à Bamako ont joué le rôle de coordination au début (pour la première année de mise en œuvre), avant que la main ne puisse être prise par le CSA et la FAO par la suite. Par ailleurs, le FBSA étant une initiative du parlement, le rapportage annuel au parlement, les discussions, et le pilotage étaient plus intenses qu'avec d'autres projets de la coopération belge. Ceci a résulté en adaptations des activités pour assurer des résultats, mais pas en adaptations stratégiques.

De plus, les partenaires avaient la possibilité d'un dialogue ouvert sur la stratégie et d'y contribuer à son amélioration. L'approche de partenariat entre les ONG et le bailleur de

---

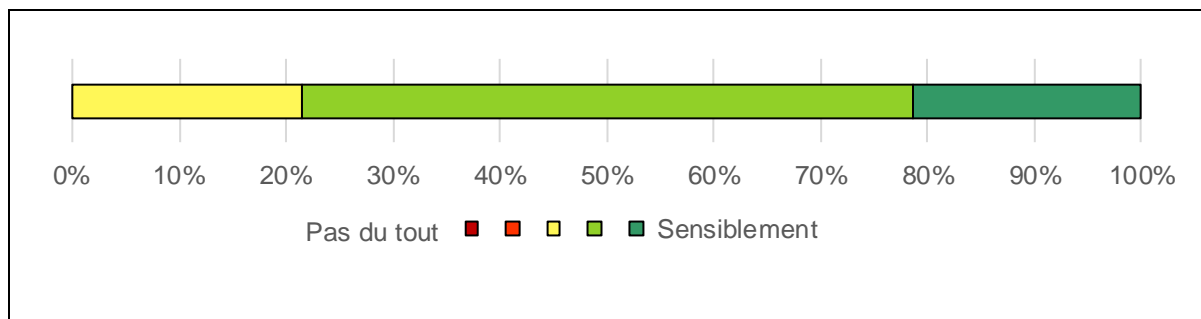
<sup>7</sup> Conformément à l'Arrêté Royal du 23 janvier 2018 relatif à l'octroi de subsides par Enabel.

fonds était très appréciée, notamment à travers les rencontres fréquentes, les discussions de progrès et de planification, avec un rapportage annuel. Ce rapprochement bailleur de fond et ONG n'a pas été un point spécifiquement traité dans le rapport d'évaluation final mais sa plus-value pourrait être étudiée lors de la prochaine phase, en plus de celle de l'approche multi-acteurs.

**La nécessité d'une certaine flexibilité vis-à-vis l'approche multi-acteurs a été prise en compte au niveau de la gestion centrale du programme à la DG-D**, en plus de l'importance de la coordination sur le terrain. L'unité de gestion du FBSA à la DG-D a établi des procédures flexibles particulièrement importantes pour l'approche multi-acteurs, surtout pour les contextes difficiles, mais celles-ci n'ont pas bénéficié de suffisamment de temps pour être optimisées. Néanmoins, les organisations multilatérales impliquées devaient tout de même respecter leurs propres procédures de gestion qui sont comparativement plus lourdes que celles accordées à Enabel et aux ONGs.

*Illustration 10 Flexibilité des procédures du FBSA vis-à-vis de la réalisation des activités du PLIAM*

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure la flexibilité des procédures du FBSA a-t-elle garanti la réalisation des activités dans le cadre du PLIAM ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

## **4 Effets de l'appui : atteinte des résultats et principaux facteurs de succès**

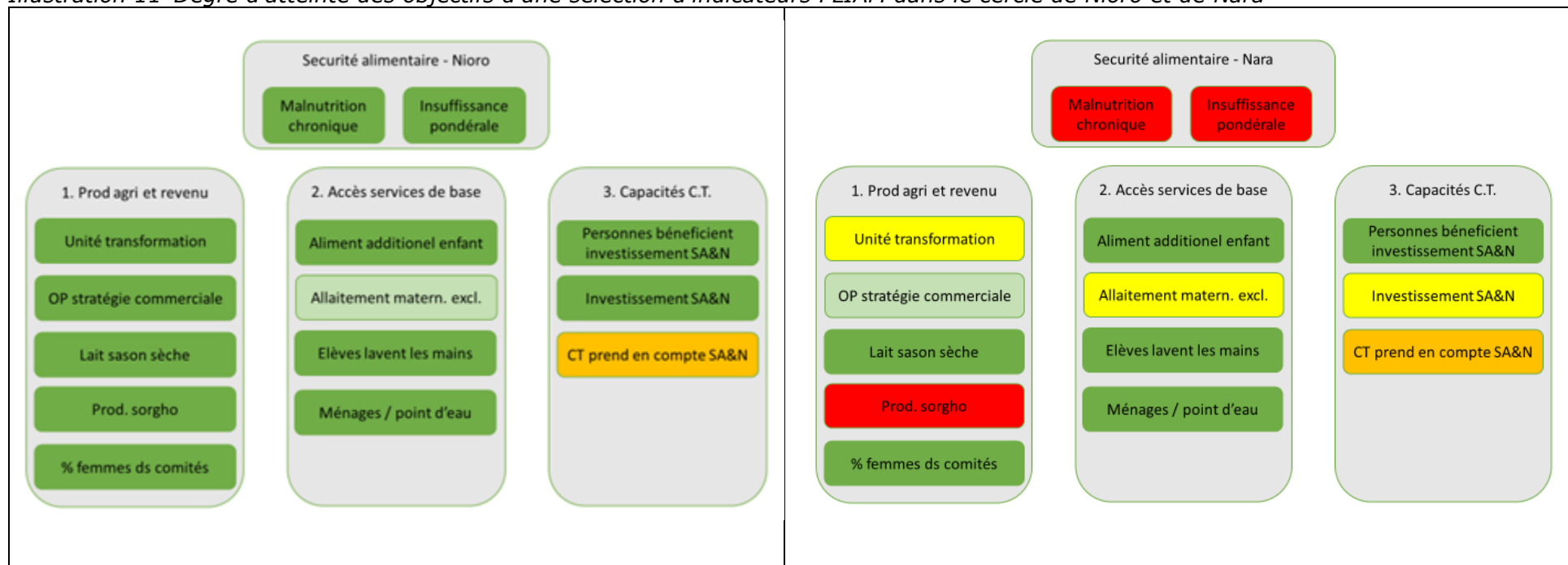
Ce chapitre porte sur les résultats du PLIAM, en prenant en compte sa logique d'intervention (annexe D). À défaut d'une mission de terrain, l'analyse des résultats du PLIAM s'est principalement basée sur les informations disponibles dans les rapports de suivi et d'évaluation, des entretiens menés auprès des parties prenantes et des informations rassemblées à travers l'enquête en ligne.

Conformément à sa conception, les effets du programme devaient être atteints à travers trois objectifs spécifiques et leurs résultats sous-jacents, chaque acteur contribuant à un ou plusieurs de ces résultats. Lors de la conception du PLIAM, les objectifs spécifiques et leurs résultats sous-jacents sont présentés dans la logique d'intervention ci-joint.

### **Aperçu de l'atteinte des résultats du PLIAM**

Sur la base du cadre des résultats du PLIAM annexé au rapport d'évaluation finale, l'équipe d'évaluation a pu reconstruire dans l'illustration 11 le degré d'atteinte des objectifs d'une sélection d'indicateurs PLIAM dans le cercle de Nioro et de Nara ci-dessous, suivant la logique d'intervention, deux schémas représentant le degré d'atteinte des objectifs et des résultats dans les zones d'intervention respectives. Cet exercice permet de mettre en avant les disparités au niveau des résultats et de l'impact du PLIAM sur les deux cercles.

Illustration 11 Degré d'atteinte des objectifs d'une sélection d'indicateurs PLIAM dans le cercle de Nioro et de Nara



Source : Particip, sur la base du cadre des résultats PLIAM annexé au rapport d'évaluation finale PLIAM

## **Objectif spécifique 1 : Améliorer les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables**

**R.1.1** : Les capacités de production et de stockage (productions végétales et animales traditionnelles) des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement.

**R.1.2** : Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré (productions végétales et animales).

**Les activités de renforcement de capacité en matière de techniques agricoles et d'agro écologie auprès des producteurs dans le cadre du PLIAM a contribué à l'augmentation des revenus et à accroître la résilience des populations vulnérables. Toutefois, ces acquis n'ont pas pu être pérennisés dans leur ensemble** du fait de la vulnérabilité des populations lié au contexte d'instabilité et à l'abrogation imprévue du FBSA.

Le degré de réalisation de l'objectif des indicateurs (no. 7 à 29 de la liste en annexe F) pour ce résultat 1.1 a été pour la plus grande partie atteint voire dépassé, selon le cadre des résultats PLIAM en 2016-2017. Les résultats de l'appui au sein de la composante agriculture, agroécologie et élevage, sont principalement axés sur :

- Production et utilisation de la fumure organique pour l'augmentation de la production maraîchère :
  - Les rendements agricoles du sorgho obtenus chez les agro volontaires sont supérieurs aux données de référence Baseline, passant de 750 kg/ha à 1117 kg/ha à Nioro, mais sans amélioration à Nara (indicateur 7).
  - En ce qui concerne le pourcentage des populations vulnérables capables de prendre totalement en charge les services à la production (santé animale, alimentation, formation, crédit, ...), une nette amélioration est notée, aussi bien à Nioro qu'à Nara, toutefois la cible pour cet indicateur 13 n'a pas été atteinte.
- Diversification de sources de revenus des OPF à travers l'application des innovations technologiques (e.g. cas de l'embouche ovine) :
  - Les cibles pour l'indicateur 'Pourcentage de femmes maintenant un noyau reproducteur minimum supérieur ou égal au noyau reçu grâce aux appuis mis en place (santé, production, activités génératrices de revenus)' ont été dépassés dans les deux cercles (indicateur 17).
  - Les cibles pour l'indicateur 26 'Pourcentage de femmes dans les organes de gestion des structures d'approvisionnement en intrants/ banques d'aliments d'élevage' ont été atteints et dépassés à Nara et Nioro respectivement.

Par ailleurs, **l'appui à la mise en place et la bonne gestion des banques de céréales a été particulièrement satisfaisant dans le cercle de Nioro**. Les indicateurs (no. 30 à 42 de la liste en annexe F) pour ce résultat 1.2 ont tous été atteints à l'exception de l'indicateur 31 qui est partiellement atteint et l'indicateur 30 qui n'est pas atteint. Les réalisations de ce résultat s'axent principalement sur :

- **Passation autonome de marchés pour le financement des banques de céréales** : Le taux de remboursement des prêts avec maintien ou augmentation du fonds de garantie initial est de 100% à Nioro (indicateur 41). Cette bonne performance est attribuée au dynamisme de cette filière et aux mesures d'accompagnement mise en place par les Composante Elevage et Microfinance du programme PLIAM. Cette performance s'explique aussi par la maîtrise de la technique d'embouche par les femmes. En revanche, à Nara, les facteurs socio-

culturelles ne favorisent pas l'accès au crédit. Les analyses menées ont permis de comprendre que des pratiques d'épargne et de crédits solidaires sont en cours au sein de certaines OPF.

## **Objectif spécifique 2 : Favoriser un accès durable à une alimentation équilibrée et saine et aux services et infrastructures de base pour les groupes vulnérables**

**R.2.1.** L'accès à une alimentation équilibrée et saine et aux services sociaux communautaires de base (autre que l'eau potable) est amélioré durablement pour tous.

**R.2.2.** L'accès à l'eau potable est assuré pour tous de manière durable.

**L'alimentation saine et équilibrée a été considérablement améliorée grâce à un meilleur accès aux services sociaux communautaires de base**, à travers les activités de sensibilisation à la nutrition au sein des communautés et des Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation (FARN), de prise en charge de la malnutrition par la communauté et le développement des mutuelles. Les services déconcentrés de la santé ont pris conscience de l'importance de la prise en charge de la malnutrition de façon précoce et de s'engager sur la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles. Malheureusement, les services de santé souffrent de faiblesses structurelles sur lesquelles le PLIAM n'avait pas d'emprise.

Le degré de réalisation de l'objectif des indicateurs (no. 43 à 57 de la liste en annexe F) pour ce résultat a été pour la majorité atteint voire dépassé, selon le cadre des résultats PLIAM en 2016-2017. Les résultats de l'appui au sein de la composante sécurité nutritionnelle et IMF/mutuelle, comme présentés à l'atelier bilan, sont principalement axés sur :

- **Prévention de la malnutrition par la communauté** : On note une nette augmentation du pourcentage des mères qui pratiquent correctement les consignes de lavage des mains (indicateur 47) dont le pourcentage en année de référence était de 9% au niveau des deux cercles. Ce taux est de 75% et 80% respectivement à Nara et Nioro du Sahel pour un objectif de 50%.
- Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée par la communauté :
  - 87,04 % des enfants malnutrition aiguë sévère (MAS) ont été pris en charge dans les CSCOM et référés par le réseau communautaire (indicateur 49). Ce taux est de Simby (64,7%), à Tintiba (77,7%) et à Kouroukéré (80,4%). Sur les 1 263 cas référés par les communautés, on compte 606 cas de sexe masculin (48%) et 657 de sexe féminin (52%). Le niveau atteint de 87,04%, est largement supérieur à l'objectif de 60% et dénote la forte part contributive du réseau communautaire dans la couverture du programme de nutrition. Il n'y pas de prise en charge des MAS dans le cercle de Nara.
  - Le taux de guérison malnutrition aiguë modérée (MAM) dans les CSCOM est de 97,01% (1200 guéris sur 1237 sortis). Cet indicateur (50) est satisfaisant car il est supérieur à l'objectif établi à 70% et s'est amélioré comparativement au niveau de l'année de référence où il était inférieur à 50%.
- **Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation (FARN)** : 50% et respectivement 38,5% des enfants de 6 à 24 mois, des cercles de Nara et Nioro du Sahel ont bénéficié d'une alimentation de complément adéquate et équilibrée. L'objectif de 12% a été largement dépassé. Cet écart positif s'explique en grande partie par l'accroissement des activités de sensibilisation au niveau communautaire avec un paquet complet d'activités intégré aux Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN).

- **Développement des mutuelles par le financement des activités génératrices de revenus (AGR) :** Les 7 mutuelles mises en place (3 à Nara et 4 à Niore du Sahel) regroupant 12552 bénéficiaires (56% de femmes) offrent des services via les centres de santé communautaires signataires d'une convention tarifaire avec les mutuelles (indicateur 56). Le taux de fréquentation des centres de santé par les mutualistes est de 49%. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale qui est de 35 %, ce qui signifie que la mutualité contribue à une amélioration de la fréquentation des centres de santé.

Sous le résultat 2.2 « L'accès à l'eau potable est assuré pour tous de manière durable. » reposant sur deux objectifs sous-jacents que sont i) l'amélioration de la gouvernance de l'eau potable et ii) le renforcement des pratiques d'hygiène et d'assainissement ; **l'effet global de l'appui sur la composante eau a été satisfaisant.**

Le degré de réalisation de l'objectif des indicateurs (no. 58 à 69 de la liste en annexe F) pour ce résultat a été pour la plus grande partie atteint voire dépassé, selon le cadre des résultats PLIAM en 2016-2017. Les résultats de l'appui au sein de la composante eau potable, comme présentés à l'atelier bilan, sont principalement axés sur :

- **Gestion rationnelle des infrastructures d'eau potable :** les infrastructures d'eau réalisées desservent au moins 44 000 bénéficiaires dans les deux cercles et ont permis d'améliorer le ratio par point d'eau moderne (PEM) pour une gestion plus efficace en ressources humaines (indicateur 58) mais aussi en temps avec la diminution de la durée moyenne de réparation à moins de 10 jours (indicateur 61). Bien que pas mesuré par un indicateur spécifique, la gestion des Pompes à Motricité Humaine (PMH) a également été améliorée en efficacité, e.g. le cas de Sirable – Commune de Fallou.
- Promotion d'hygiène et d'assainissement :
  - Pour un taux de base quasi nul et un objectif de 30% ; 53% et 64% des enfants de Nara et Niore respectivement se lavent les mains à la sortie des latrines (indicateur 63).
  - Le cas des écoles de Nara 1<sup>er</sup> cycle et Dilly sont des exemples notables. Par ailleurs, le taux de ménages vulnérables qui continue à utiliser l'eau des sources non-potables a connu une nette baisse : de 20% et 23% respectivement pour les cercles de Nara et Niore du Sahel (indicateur 64).

De plus, la mission d'évaluation finale du PLIAM (2017) a permis de mettre en lumière **les effets sur la santé, notamment infantile, de la meilleure gestion de l'eau.** La disponibilité d'eau potable de qualité diminue les maladies liées à la consommation d'eau impropre. L'accès, la modernisation et la bonne gestion des points d'eau a permis de diminuer le temps de travail des femmes et des filles consacré à la corvée d'eau, passant de 4 heures à 1 heure par jour.

### **Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités des acteurs pour l'analyse, la planification, la mise en œuvre et la coordination de stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au niveau national, local et du programme**

**R.3.1.** Les capacités de planification, de prise en charge durable, et de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par les CT et acteurs locaux sont renforcées durablement.

**R.3.2.** Les capacités du CSA pour la coordination globale de programmes multisectoriels et multi-acteurs sont renforcées.

L'objectif spécifique 3 est en grande partie atteint comme le démontre le degré de réalisation des indicateurs (no. 70 à 84 de la liste en annexe F selon le cadre des résultats PLIAM en 2016-2017. Les résultats de de la composante appui aux collectivités locales, comme présentés à l'atelier bilan, sont principalement axés sur :

- **Approche territoriale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle** : 4 communes du cercle de Nara et 6 du cercle de Nioro du Sahel, ont intégré dans leur programme de développement économique, social et culturel (PDESC) les interventions spécifiques à la SAN (indicateur 73). Toutefois, l'objectif de les intégrer au niveau des 27 communes des deux cercles n'a pas pu être atteint.
- Mobilisation des ressources internes des collectivités :
  - Un dispositif institutionnel et un mécanisme de renforcement des capacités des ressources humaines des CT dédiés à la SAN sont opérationnels au niveau de chacun des cercles d'où un taux de réalisation de 100% (indicateur 72).
  - En termes de ressources financières, la moyenne des délais des transferts financiers dans chacune des 27 communes s'est beaucoup améliorée sans pour autant atteindre l'objectif visé de 3 mois (indicateur 76). Elle est de 6 mois au niveau de chacun des deux cercles comparativement à la valeur de référence qui était de 12 mois.
  - La moyenne des délais de réalisation des investissements dans chacune des 27 communes est de 6 mois comparativement à la valeur de référence de 12 mois (indicateur 77). L'objectif visé était de 6 mois.

## Appréciation des résultats du PLIAM à travers l'enquête en ligne

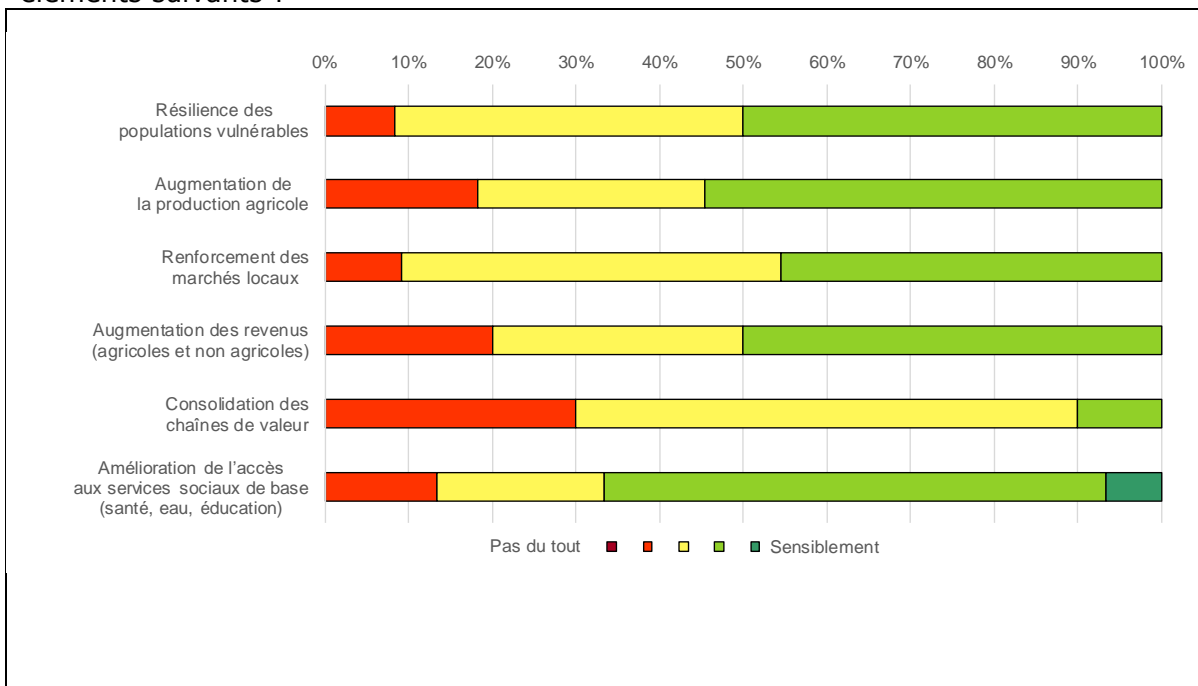
Comme le montre les résultats de l'enquête en ligne dans l'illustration ci-dessous, un peu plus de la moitié des répondants s'accordent à dire que le PLIAM a contribué à l'atteinte, du moins partielle, des résultats liés i) à la résilience des populations vulnérables, ii) à l'augmentation de la production agricole, iii) à l'augmentation des revenus (agricole et non agricole), et iv) à l'amélioration des services sociaux de base ; et a ainsi contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire d'une partie des populations ciblées. En revanche, moins de la moitié des répondants jugent favorables les effets du PLIAM sur le renforcement des marchés locaux et encore moins sur la consolidation des chaînes de valeur. Néanmoins, il est important de noter que les appréciations apportées par l'enquête en ligne ne font pas la différence entre les différents niveaux notables de l'atteinte des résultats entre les cercles de Nara et de Nioro.

De manière générale, si l'enquête en ligne ne révèle pas un accord unanime des répondants sur l'atteinte des résultats et le maintien de ceux-ci, beaucoup des appréciations qualitatives soulignent que la durée de l'intervention à 5 ans a été un facteur limitant, notamment en ce qui concerne la résilience des populations les plus vulnérables. À cela s'ajoute également le contexte sahélien pour lequel l'atteinte de résultat est un réel défi en ce qui concerne par exemple le développement des chaînes de valeur qui ne pouvaient être appliquées seulement que de manière sporadique et qu'à quelques domaines comme le warrantage.



*Illustration 12 Contribution du PLIAM à l'atteinte des résultats suivants*

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure le PLIAM a-t-il contribué aux éléments suivants ?



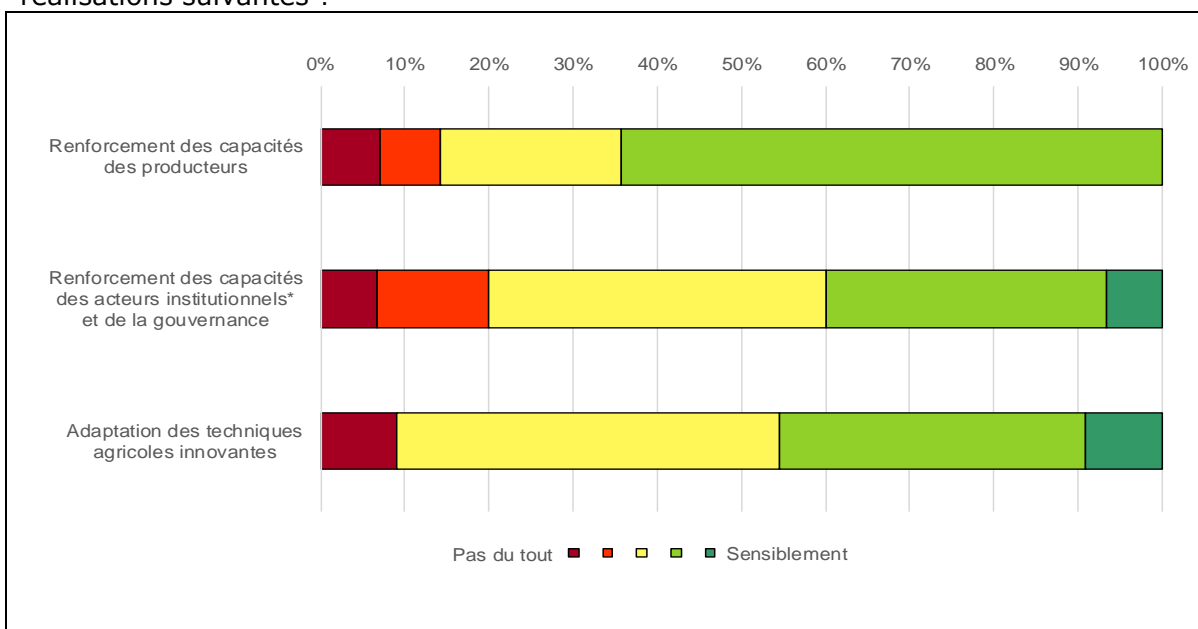
Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

L'illustration 13 montre qu'au niveau des réalisations, le renforcement des capacités des producteurs a été globalement bon. Le renforcement des capacités n'a pas eu le même effet auprès des acteurs institutionnels.

*Illustration 13 Contribution du PLIAM aux réalisations*

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure le PLIAM a-t-il contribué aux réalisations suivantes ?



\*autorités nationales et locales, société civile, organisations paysannes

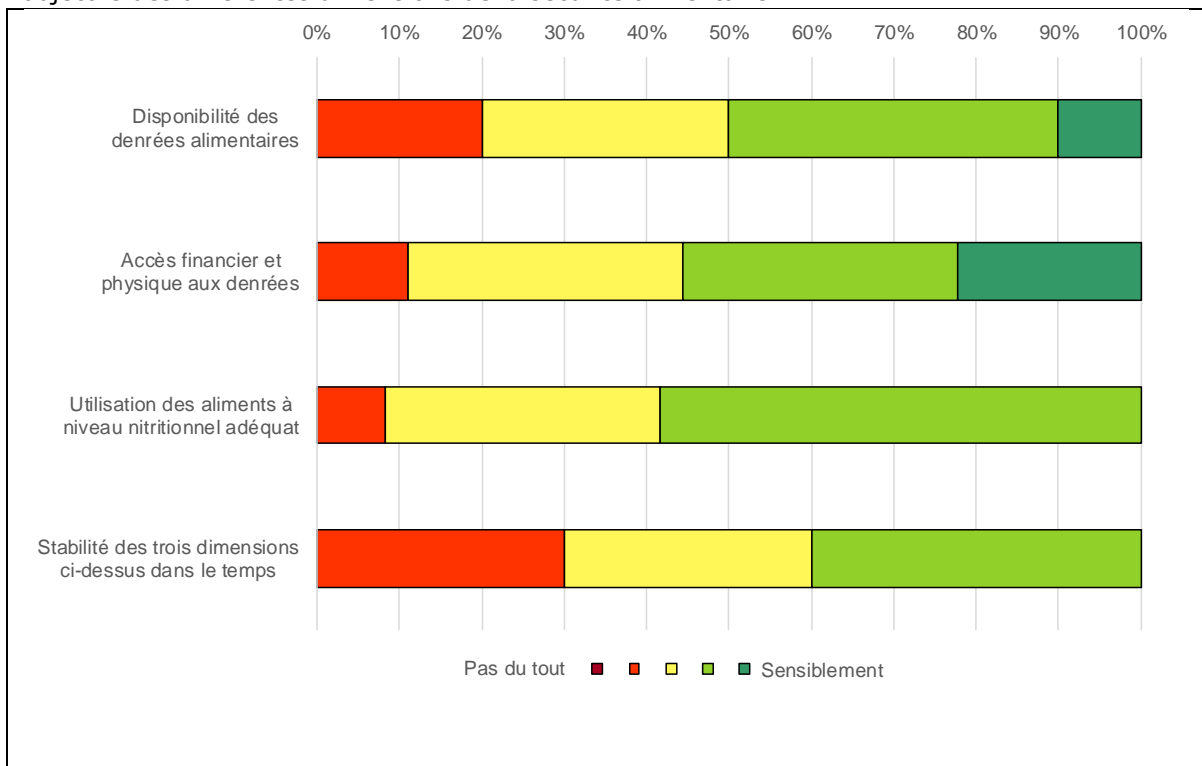
Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

L'illustration présente l'appréciation des parties prenantes par rapport aux 4 dimensions de la SAN. Si plus de 50 % des répondants évaluent de manière positive les dimensions liées à l'accès et à l'utilisation, la disponibilité et la stabilité peuvent encore être améliorées.

#### Illustration 14 Contribution du PLIAM à l'atteinte des dimensions de la sécurité alimentaire

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure le PLIAM a-t-il contribué à l'atteinte des objectifs des différentes dimensions de la sécurité alimentaire ?



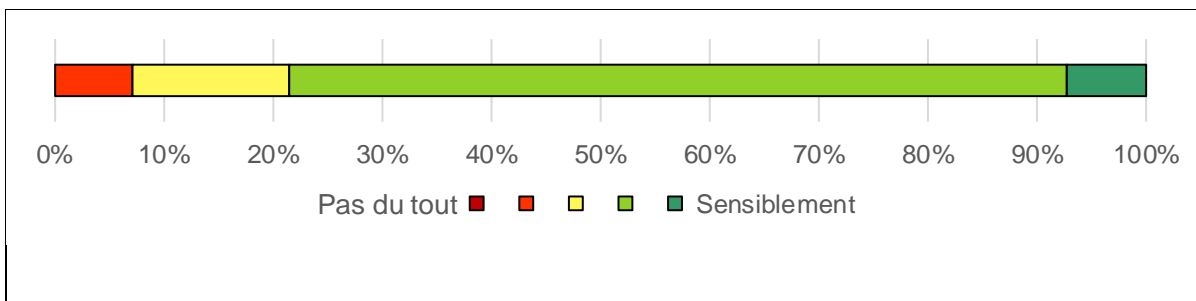
Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

Comme le montre les résultats de l'enquête en ligne dans l'illustration ci-dessous, **l'approche multi-acteurs a joué un rôle important dans l'atteinte des objectifs du programme.** Les partenaires du programme ont particulièrement souligné l'avantage de cette approche dont l'effet combiné du renforcement des quatre piliers de la sécurité alimentaire, l'apport d'un domaine d'expertise spécifique de chaque partenaire, la concentration géographique de l'intervention et le choix commun de bénéficiaire. Plus concrètement, le partage d'indicateurs communs à atteindre par deux ou trois par composantes, e.g. Protos, CRB et WSM, a permis d'assurer l'atteinte de certains résultats complexes. Outre les synergies établies à travers les activités du programme, les acteurs ayant l'expertise spécifique dans le résultat ciblé étaient amenés à diriger ces activités menées conjointement avec d'autres acteurs ainsi que partager leurs connaissances dans ce domaine, e.g. cas de la GIRE dont le lead a été porté par Protos. Cependant certains partenaires mentionnent que des progrès au niveau des synergies peuvent encore être faits.

### Illustration 15 Contribution de l'approche multi-acteurs du PLIAM à l'atteinte des objectifs

Question : Selon votre expérience, dans quelle mesure l'approche multi-acteurs du PLIAM a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs du programme ?



Source : Particip, sur la base des réponses à l'enquête en ligne

Dans le cadre de l'étude de cas du Mali, 15 personnes ont été identifiées et invitées à répondre au même questionnaire en ligne. Au total, 12 personnes ont soumis une réponse complète à l'enquête en ligne (taux de réponse de 80%).

## Synthèse

Pour conclure, à partir des informations disponibles à l'études de cas Mali, les observations suivantes peuvent être retenues des effets du programme du FBSA au Mali :

- **L'atteinte des résultats du programme diffère d'un cercle à l'autre : l'impact escompté du programme est atteint dans le cercle de Nioro mais pas dans le cercle de Nara.** Globalement, la majorité des objectifs des indicateurs du PLIAM ont pu être atteints comme l'appui du cadre des résultats du PLIAM établi en 2017 par les partenaires FBSA et les rapports de suivi et d'évaluation ; l'enquête en ligne réalisée dans le cadre de cette évaluation confirme cette perception. Les informations recueillies à travers les rapports de suivi et d'évaluation du programme permet d'attribuer cette différence essentiellement à des facteurs externes ; notamment l'instabilité sécuritaire entraînant un retard de démarrage du programme dans le cercle de Nara, des facteurs climatiques affectant la production, des facteurs socio-culturelles impactant les activités liées à l'accès au marché et au crédit.
- **La majorité des objectifs des indicateurs du cadre des résultats PLIAM ont été atteints mais l'impact du programme n'a pas été généralisé sur l'ensemble de la zone d'intervention.** La non-réalisation de l'impact escompté dans le cercle de Nara alors qu'une bonne partie des objectifs des indicateurs au niveau les plus bas sont atteints soulève la question de l'adaptabilité des indicateurs au contexte instable du Mali ainsi qu'à la complexité de la thématique sécurité alimentaire. En effet, l'illustration 11 Degré d'atteinte des objectifs d'une sélection d'indicateurs PLIAM dans le cercle de Nioro et de Nara permet d'avoir cet aperçu global de l'atteinte des résultats escomptés et la non-atteinte des impacts escomptés à Nara. En outre, il avait été remarqué lors de l'évaluation à mi-parcours que les indicateurs des activités pouvaient être améliorés, en plus des faiblesses entre la correspondance des activités et des résultats, notamment au niveau de la structure des CL. L'élaboration des indicat
- **La difficulté de l'atteinte des objectifs des indicateurs liés aux activités d'appui aux collectivités territoriales est similaire dans les deux cercles d'intervention.** Cette difficulté avait déjà été relevée lors de l'évaluation à mi-parcours, notamment lié au manque de mise à disposition de capacités financières, humaines et techniques à ces dernières, surtout dans les milieux ruraux. Ce problème est principalement associé au

processus de décentralisation au Mali encore en cours. Les indicateurs révèlent avant tout une réelle difficulté à intégrer institutionnellement les thématiques de la SAN aux seins des CT, i.e. y dédier des ressources financières et humaines. Cette observation qui avait fait l'objet d'une remarque à mi-parcours semble confirmer que la correspondance des activités et des résultats n'a pas pu être beaucoup améliorée entre temps.

- **La durabilité du PLIAM n'a pas été assurée par les précautions mises en place par le programme mais par la reprise des acquis et des activités du PLIAM dans l'intervention LCIANK d'Enabel.** Si certains répondants de l'enquête en ligne n'ont pas jugé négatif l'abrogation par rapport à la mise en œuvre du PLIAM, cela n'a pas appuyer la pérennisation des acquis pour un programme qui était initialement prévu sur 10 ans. L'étude de cas du Mali a permis de mettre en lumière la possibilité de poursuivre une approche multi-acteurs d'une intervention sécurité alimentaire dans un cadre autre que celui du FBSA. Ainsi l'intervention LCIANK d'Enabel pourrait assurer dans une certaine mesure les acquis du PLIAM, ce qui n'aurait pas été possible si le programme LCIANK dû au degré de vulnérabilité des populations dans un contexte de conflit – dont la résilience - n'aurait pas pu se consolider en 5 ans. Par ailleurs, certains répondants de l'enquête en ligne soulignent l'importance de l'appropriation du programme par les autorités, les services locaux et les populations locales pour assurer la durabilité de l'impact – aspect prévu dans les DFT du LCIANK.

## Liste des annexes

Annexe A : Fiche des composantes du PLIAM

Annexe B : Liste des personnes consultées

Annexe C : Liste des documents consultés

Annexe D : Logique d'intervention du PLIAM

Annexe E : Liste d'indicateurs du PLIAM

## Annexe A. Fiche des composantes du PLIAM

### A.1 FAO (Coordination)

<b>Partenaire</b>	FAO
<b>Intitulé du projet (composante ciblée)</b>	Appui à la coordination globale du programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les deux cercles de Nara et Nioro du Sahel (Mali)
<b>Secteur</b>	Coordination du programme et exploitation des résultats pour renforcer la stratégie du Mali. En collaboration avec le CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire).
<b>Budget total du projet</b>	EUR 600.347
<b>Période de mise en œuvre</b>	Janvier 2012 - décembre 2016 (60 mois)
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<b>R.3.2.</b> Les capacités du CSA pour la coordination globale du programme multisectoriel et multi-acteurs sont renforcées.
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<b>SR.3.2.1.</b> Les capacités institutionnelles du CSA pour la coordination du programme sont renforcées. <b>SR.3.2.2.</b> Les capacités institutionnelles des acteurs (CSA, acteurs locaux) dans l'analyse de la SA&N, le S&E et les analyses d'impact sont renforcées. <b>SR.3.2.3.</b> La communication autour du programme est renforcée et les bonnes pratiques en matière de SA&N sont capitalisées.

### A.2 UNCDF / FENU

<b>Partenaire</b>	UNCDF / FENU
<b>Intitulé du projet (composante ciblée)</b>	Appui au renforcement des capacités des Collectivités Territoriales (CT) pour la gestion des Investissements Structurants
<b>Secteur</b>	Décentralisation, appui aux collectivités territoriales (communes), dev. loc. SA
<b>Budget total du projet</b>	EUR 5.987.500
<b>Période de mise en œuvre</b>	Janvier 2012 – Décembre 2016 (60 mois)
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<b>R.3.1.</b> Les collectivités territoriales maîtrisent le processus de planification, budgétisation participative locale axée sur la sécurité alimentaire (prenant en compte les besoins des GV, l'approche genre et l'adaptation aux changements climatiques). Des infrastructures socio-économiques de base et de production sont réalisées sous la maîtrise d'ouvrage communale avec un mécanisme de gestion et d'entretien durable et opérationnel.
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<b>SR.3.1.1.</b> Les capacités de maîtrise d'ouvrage des CT pour la prise en compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont améliorées. <b>SR.3.1.2.</b> Les CT ont accès à des ressources de financement internes et externes. <b>SR.3.1.3.</b> Le circuit des dépenses publiques en matière de sécurité alimentaire est amélioré. <b>SR.3.1.4.</b> Des investissements structurants contribuant directement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont réalisés et exploités durablement.

### A.3 Bevrijde Wereld / Terre Nouvelle (Solidagro), remplacé par SOS Faim

<b>Partenaire</b>	Bevrijde Wereld / Terre Nouvelle
<b>Intitulé du projet (composante ciblée)</b>	Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les cercles de Nioro du Sahel et Nara
<b>Secteur</b>	Agriculture
<b>Budget total du projet</b>	EUR 1.764.706
<b>Période de mise en œuvre</b>	
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<p><b>R.1.1.</b> Les capacités de production et de stockage (productions végétales et animales traditionnelles) des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement.</p> <p><b>R.1.2.</b> Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré (productions végétales et animales).</p>
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<p><b>SR.1.1.1.</b> Les producteurs/trices améliorent leurs capacités techniques.</p> <p><b>SR.1.1.2.</b> Les services d'appui-conseil aux OSP sont améliorés et les OSP ont accès aux services techniques.</p> <p><b>SR.1.2.1.</b> Les OSP améliorent leur niveau de gouvernance.</p> <p><b>SR.1.2.2.</b> Les OSP identifient et mettent en œuvre des AGR porteuses.</p> <p><b>SR.1.2.3.</b> Les OSP utilisent les fonds générés par les AGR dans l'alimentation des familles/ménages.</p>

### A.4 Croix Rouge de Belgique (CRB)

<b>Partenaire</b>	Croix Rouge de Belgique
<b>Intitulé du projet (composante ciblée)</b>	Amélioration de la sécurité nutritionnelle des populations des cercles de Nara et Nioro
<b>Secteur</b>	Nutrition
<b>Budget total du projet</b>	1.645.650
<b>Période de mise en œuvre</b>	Janvier 2012 – Décembre 2016 (60 mois)
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<b>OS.</b> Améliorer l'état nutritionnel des enfants de 0-59 mois ainsi que des femmes enceintes et allaitantes à travers des mécanismes de prévention et de PEC de la malnutrition au niveau communautaire dans les aires de santé les plus vulnérables des cercles de Nara et de Nioro du Sahel.
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<p><b>SR.1.</b> Les communautés ciblées développent les comportements et habitudes démontrées efficaces dans la lutte contre la malnutrition aigüe et chronique.</p> <p><b>SR.2.</b> Les connaissances et les pratiques des communautés sont renforcées dans le dépistage des cas de malnutrition aigüe sévère (MAS) et modérée (MAM) et la prise en charge de ces cas.</p> <p><b>SR.3.</b> Le dispositif d'information, surveillance et d'alerte précoce de l'état nutritionnel des populations de la zone d'intervention est mis en place.</p>

## A.5 PROTOS

<b>Partenaire</b>	PROTOS
<b>Intitulé du projet</b>	Aucune mention
<b>Secteur</b>	Eau potable
<b>Budget total du projet</b>	EUR 1.764.706
<b>Période de mise en œuvre</b>	Janvier 2012 – Décembre 2016 (60 mois)
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<b>OS.</b> Améliorer l'accès durable à l'eau pour les groupes vulnérables.
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<p><b>SR.1.</b> La desserte effective en eau potable est améliorée dans les communes et villages d'intervention.</p> <p><b>SR.2.</b> La gestion durable des infrastructures d'eau potable par les communes et les usagers est assurée.</p> <p><b>SR.3.</b> La population a adopté un comportement plus hygiénique lié à l'eau.</p> <p><b>SR.4.</b> Une gestion concertée des ressources en eau a diminué les risques environnementaux et les conflits sociaux dans les communes d'intervention.</p> <p><b>SR.5.</b> Les leçons et acquis du projet sont partagés, capitalisés et diffusés.</p>



## A.6 Vétérinaires sans frontières (VSF)

<b>Partenaire</b>	Vétérinaires sans frontières
<b>Intitulé du projet</b>	Aucune mention
<b>Secteur</b>	Elevage
<b>Budget total du projet</b>	EUR 2.203.085
<b>Période de mise en œuvre</b>	Janvier 2012 – Décembre 2016 (60 mois)
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<p><b>R.1.1.</b> Les capacités de production et de stockage (productions végétales et animales traditionnelles) des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement.</p> <p><b>R.1.2.</b> Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré (productions végétales et animales)</p>
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<p><b>SR.1.1.1.</b> L'accès aux services de proximité en élevage est amélioré au profit des petits et moyens éleveurs.</p> <p><b>SR.1.1.2.</b> Le petit élevage (petits ruminants, volailles) des femmes les plus vulnérables est développé.</p> <p><b>SR.1.1.3.</b> Les ressources pastorales sont améliorées et gérées de manière concertée.</p> <p><b>SR.1.2.1.</b> Les activités génératrices de revenus liées à l'élevage procurent plus de moyens financiers.</p> <p><b>SR.1.2.2.</b> La meilleure valorisation des produits de l'élevage facilite l'accès aux marchés.</p>

## A.7 Solidarité Mondiale (WSM)

<b>Partenaire</b>	Solidarité Mondiale
<b>Intitulé du projet</b>	N/A
<b>Secteur</b>	Sécurité alimentaire
<b>Budget total du projet</b>	EUR 1.411.996 dont EUR 1.200.216 demandé au FBSA et EUR 211.780 apporté par WSM
<b>Période de mise en œuvre</b>	Janvier 2012 – Décembre 2016 (60 mois)
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<p><b>R.1.1.</b> Les capacités de production et de stockage des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement.</p> <p><b>R.1.2.</b> Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré.</p> <p><b>R.2.1.</b> L'accès à une alimentation équilibrée et aux infrastructures et services socio-communautaires de base est amélioré durablement pour tous.</p>
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<p><b>SR.1.1.1.</b> Les petits producteurs/éleveurs (H/F) ont intégré un système durable d'approvisionnements en intrants.</p> <p><b>SR.1.1.2.</b> Les banques de céréales sont renforcées et permettent un accès équitable et durable aux groupes vulnérables.</p> <p><b>SR.1.2.1.</b> Les petits producteurs/éleveurs (H/F) ont été renforcés dans la gestion des AGR.</p> <p><b>SR.1.2.2.</b> Les petits producteurs/éleveurs (H/F) ont un meilleur accès aux sources de financement pour les AGR porteuses.</p> <p><b>SR.2.1.1.</b> La population des communes ciblées a une meilleure connaissance en nutrition et hygiène alimentaire.</p> <p><b>SR.2.1.2.</b> Des mécanismes alternatifs de protection sociale (mutuelles de santé) facilitent l'accès aux services de santé pour les groupes vulnérables.</p>

## A.8 SOS Faim (depuis 2013 ; en partie avec WSM)

<b>Partenaire</b>	SOS Faim
<b>Intitulé du projet</b>	Aucune mention
<b>Secteur</b>	Sécurité alimentaire
<b>Budget total du projet</b>	EUR 1.764.843 dont EUR 1.499.938 subside demandé à la DGD et EUR 264.695 apporté par SOS Faim
<b>Période de mise en œuvre</b>	Janvier 2012 – Décembre 2016 (60 mois)
<b>Résultats du programme ciblés</b>	<p><b>R.1.1.</b> Les capacités de production et de stockage des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement.</p> <p><b>R.1.2.</b> Les capacités financières et organisationnelles des groupes cibles sont diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré.</p> <p><b>R.3.1.</b> Les capacités de planification, de prise en charge durable et de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par les CT et acteurs locaux sont renforcées durablement.</p>
<b>Sous-résultats du programme ciblés</b>	<p>SR (a) : SOS Faim ; SR (c) : SOS Faim en concertation avec WSM.</p> <p><b>SR.1.1.1.</b> Les producteurs/trices améliorent leurs capacités techniques.</p> <p><b>SR.1.1.2.</b> Les services d'appui-conseil aux OP sont améliorés et les OP ont accès aux services techniques.</p> <p><b>SR.1.1.1.</b> Les petits producteurs (H/F) ont intégré un système durable d'approvisionnements en intrants.</p> <p><b>SR.1.1.2.</b> Les banques de céréales sont renforcées et permettent un accès équitable et durable aux groupes vulnérables.</p> <p><b>SR.1.2.1.</b> Les OP améliorent leur niveau de gouvernance.</p> <p><b>SR.1.2.2.</b> Les OP identifient et mettent en œuvre des AGR porteuses.</p> <p><b>SR.1.2.1.</b> Les petits producteurs/éleveurs (h/f) ont été renforcés pour la transformation de leurs produits et leur accès aux marchés.</p> <p><b>SR.1.2.2.</b> Les petits producteurs/éleveurs (H/F) ont un meilleur accès aux sources de financement pour les AGR porteuses.</p> <p><b>SR.3.1.1.</b> La sécurité alimentaire et nutritionnelle est un domaine prioritaire d'intervention des CT et apparaît comme tel dans les PDESC.</p> <p>[Note : le cadre logique contient des données de base et les cibles]</p>

## Annexe B. Liste des personnes consultées

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Position</i>	<i>Organisation</i>
Brismé	Christophe	Responsable des partenariats au Mali et au Niger	SOS Faim, Belgique
Cinal	Gulseher	Desk Mali & Maroc. Avant : Gestionnaire FBSA Mali.	DGD, Bruxelles
De Georgio	Fabrizio	Représentant Résident	Protos (Mali)
De Marliave	Felix	Croix Rouge belge à Dakar ; au Mali à l'époque	Croix Rouge belge
Vias	Gilles	Directeur pays	VSF (Mali)
Goretti Ntahombaye	Marie	Attaché à l'Ambassade belge à Bamako	Ambassade belge, Mali
Modibo	Touré	Chargé de programme	FAO-M1
Ngongang	Ilère	Gestionnaire du programme Afrique de l'Ouest	WSM Belgique
Ripoche	Denis	Regional director Central/East Afrika	VSF (Belgique)
Slimbrouck	Johan	Gestionnaire du programme Haïti, Mali, Madagascar	Protos (Belgique)
Tata	Laminou	Coordinateur de Programme	Enabel
Telemans	Bruno	Chargé de programme	FAO-M2

# Annexe C. Liste des documents consultés

## C.1 Documents stratégiques

SPF AE DGD (2010) : Note stratégique pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

SPF AE DGD (2014) : Manuel des procédures FBSA

SPF AE DGD (2014) : Note de stratégie du Fonds belge pour la Sécurité alimentaire

SPF AE DGD (2017) : Note de stratégie « Agriculture et Sécurité alimentaire » pour la Coopération belge au développement

## C.2 Documents pays

SPF AE (2011) : Note à Monsieur Paul Magnette, Ministre de la Coopération au Développement.

SFP AE DGD (2016) : Note de Base – Stratégie et programme de Coopération Belgique – Mali 2016-2019

SFP AE DGD (2016) : Programme de Coopération Belgique – Mali (2016-2019)

SFP AE DGD (2018) : Fiche Pays - Mali

### Documents technique et financier du programme FBSA

CRB (2011) : Document technique et financier - Amélioration de la sécurité nutritionnelle des populations des cercles de Nara et Nioro

FAO (2011) : Document technique et financier - Appui de la FAO a la Coordination Globale du Programme

FENU (2011) : Document technique et financier - Appui au renforcement des capacités des Collectivités Territoriales pour la gestion des Investissements Structurants

PROTOS (2011) : Document technique et financier - Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les cercles de Nara et Nioro du Sahel – Volet Eau

SOS Faim (2012) : Document technique et financier - Amélioration de la sécurité nutritionnelle des populations des cercles de Nara et Nioro

VSF (2011) : Document technique et financier - Amélioration de la sécurité nutritionnelle des populations des cercles de Nara et Nioro

WSM (2011) : Document technique et financier - Présentation de la Contribution de WSM au Programme de l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Mali

### C.2 Document suivi et évaluation du programme FBSA

AFC Agriculture & Finance Consultants (2017) : Evaluation finale du PLIAM

CRB (2013, 2014, 2015) : Rapport narratif FBSA

FAO (2013, 2014, 2015, 2016) : Rapport d'avancement du Programme FBSA

FAO (2018) : Appui à la coordination globale du programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les deux cercles de Nara et Nioro du Sahel (Mali). Conclusions et recommandations du projet.

FENU (2013, 2014, 2015) : Rapport narratif d'avancement de la composante Appui aux Collectivités Locales du programme FBSA Nara / Nioro

IEH (2015) : Evaluation à mi-parcours du PLIAM

PROTOS (2013, 2014, 2015) : Rapport narratif PLIAM

SOS Faim (2014, 2015, 2016) : Rapport narratif d'avancement du programme FBSA

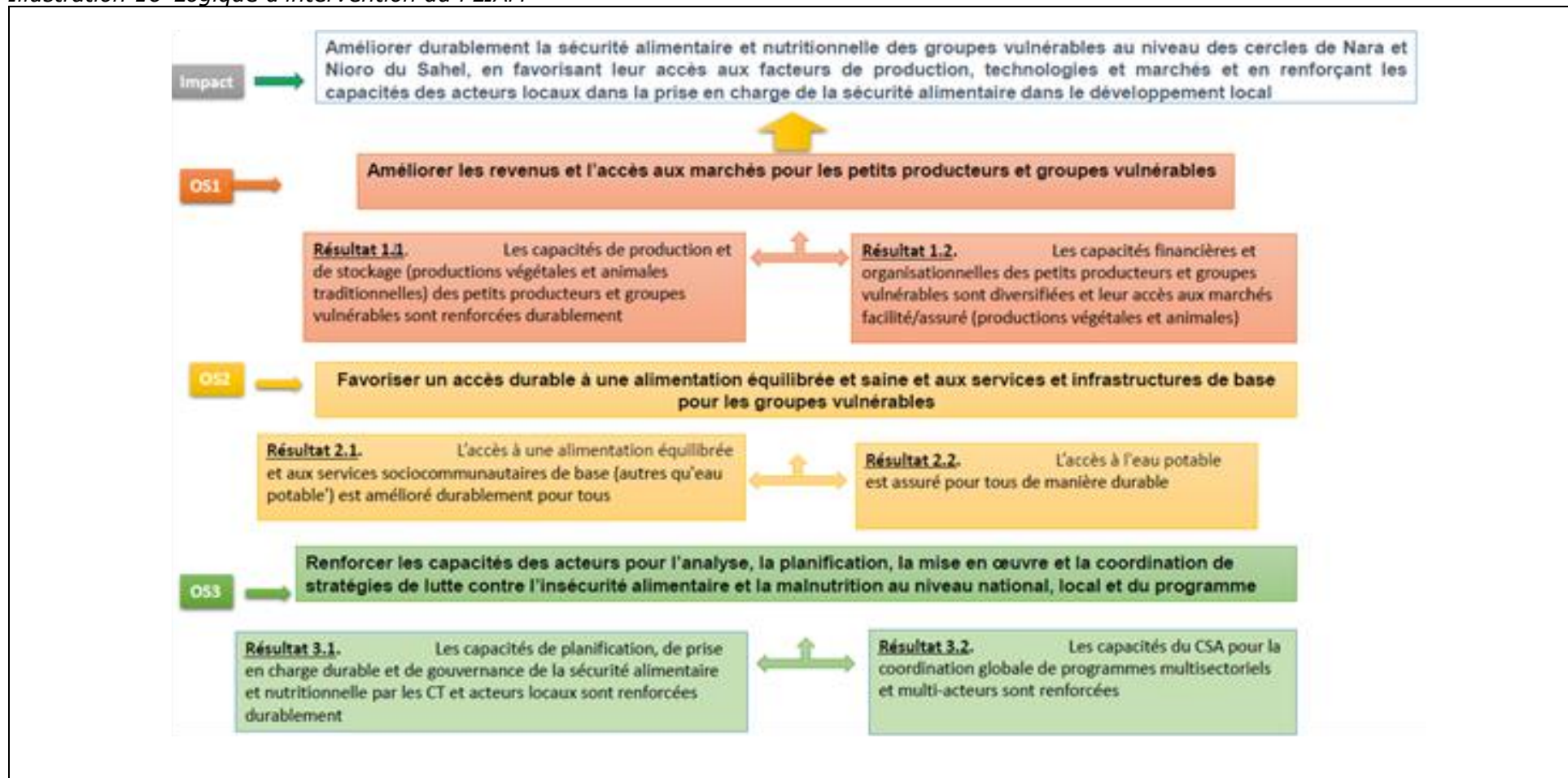
Van der Heide A. M Diawara. 2017. Rapport provisoire de l'évaluation finale du PLIAM.

VSF (2013, 2014, 2015) : Rapport narratif d'avancement de la composante Elevage

WSM (2014, 2015, 2016) : Rapport des interventions et résultats atteints au niveau des composantes 1, 2 et 3 par Kondo Jigima, UTM et Solidarité Mondiale

## Annexe D. Logique d'intervention du PLIAM

Illustration 16 Logique d'intervention du PLIAM



Source : Evaluation finale du PLIAM

## Annexe E. Liste d'indicateurs du PLIAM

No.	Indicateur
Impact	
1	Niveau de malnutrition Chronique chez les enfants de - 5 ans au sein de la communauté
2	Niveau de malnutrition chez les enfants de - 5 ans et aigue au sein de la communauté est réduit
3	Insuffisance pondérale
4	Score de consommation alimentaire
5	Score de diversité alimentaire
6	Niveau d'insécurité au sein des ménages
Résultat 1.1	
7	Rendement des champs des agro volontaires (150 personnes) travaillant avec de la fumure organique - Sorgho
8	Rendement agricole (kg/ha) des producteurs encadrés (Mil)
9	% des sessions de formation/sensibilisation auxquelles les ST ont participé
10	Nombre de services techniques impliqués dans la réalisation des activités (agriculture, eaux et forêts, protection des végétaux, développement social)
11	Nombre d'OP ayant recours aux services techniques
12	% de produits sevrés par an et par femelle reproductrice
13	% vulnérables capables de prendre totalement en charge les services à la production (santé animale, alimentation, formation, crédit, ...)
14	% éleveurs qui traitent le lait en saison sèche sans affaiblir les animaux traitent
15	% CVPP ouverts, tenus par un vétérinaire privé mandataire, rendant des services aux éleveurs dont Recettes > Dépenses
16	% BAB ayant augmenté et ou disposant en permanence des fonds de roulement initiaux octroyés qu'elles gèrent de façon autonome
17	Pourcentage de <b>femmes</b> maintenant un noyau reproducteur minimum supérieur ou égal au noyau reçu grâce aux appuis mis en place (santé, production, AGR)
18	Taux d'exploitation (consommation, vente, sortie volontaire hors mortalité naturelle...) des PR élevés par les bénéficiaires
19	Pourcentage de bénéficiaires ayant adopté des innovations initiées dans le cadre du projet (construction d'habitat amélioré, application de plans de prophylaxie, alimentation, la gestion du cheptel)
20	Nombre de cadres de concertation se réunissant régulièrement et assurant de façon autonome la prévention et la gestion non violente des conflits liés à l'exploitation de l'espace pastoral
21	Pourcentage d'espaces pastoraux restaurés et/ou sécurisés exploités sans conflits ni contestation (arrachage des balises, non-respect des mises en défens...)
22	Pourcentage des espaces restaurés dont l'état est jugé satisfaisant et stable
23	% de petits producteurs (h/f) bénéficiaires de micro crédit pour intrants (semences améliorées, produits phytosanitaires et vétérinaires, fumure
24	% de petits producteurs (h/f) qui utilisent les semences améliorées
25	Nombre de groupements d'approvisionnement en intrants/banques d'aliments d'élevage fonctionnels
26	% de <b>femmes</b> dans les organes de gestion des structures d'approvisionnement en intrants/ banques d'aliments d'élevage
27	Nombre de banques de céréales appuyées fonctionnelles (organes, outils de gestion, plan d'affaires) et nombre de bénéficiaires (h/f)
28	Degré de participation de <b>femmes</b> dans les organes de gestion des banques de céréales
29	Degré d'organisation et structuration (mise en réseau) des Banques de céréales dans chaque Commune
Résultat 1.2	
30	Nombre OP fonctionnelles
31	% de <b>femmes</b> à des postes clés (présidence, trésorier, vice-présidence) au sein des

No.	Indicateur
	OPC
32	Nombre OPM disposant d'un titre de propriété
33	Nombre de filières porteuses identifiées et soutenues
34	Taux de remboursement des prêts avec maintien ou augmentation du fonds de garantie initial
35	Cadres de concertation tenus par les acteurs des filières appuyée par le projet
36	Pourcentage d'unités dont les recettes couvrent les charges
37	Pourcentage de centres de transformation dont les quantités transformées augmente régulièrement
38	% d'organisations de petits producteurs appuyées (dont au moins 60% de <b>femmes</b> ) ayant développé de stratégies commerciales fonctionnelles et outils de gestion (plan de développement, plan d'affaires)
39	Nombre d'unités de transformation agricole fonctionnelles
40	Nombre de bénéficiaires (% h/f) de Tout Petit crédits
41	Taux de remboursement
42	Evolution de la part de l'épargne dans le volume de micro crédits
Résultat 2.1	
43	% d'enfants de 6 à 24 mois qui reçoivent une alimentation complémentaire équilibrée
44	% de mères pratiquant l'AME jusqu'à 6 mois
45	% de <b>femmes</b> enceintes effectuant la CPN durant la grossesse
46	% d'enfants de moins de 5 ans qui dorment sous moustiquaires imprégnées dans la zone d'intervention
47	% de mères qui pratiquent correctement les consignes de lavage des mains, dans la zone d'intervention
48	% de mères qui pratiquent la thérapie de réhydratation orale (SRO) et l'alimentation continue en cas de diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans
49	Taux des MAS pris en charge dans les CSCOM qui ont été détectés et référés par le réseau communautaire
50	Taux de guérison par an pour les MAM pris en charge (CSCOM)
51	Taux d'abandon par an pour les MAM pris en charge CSCOM
52	Taux de décès pour les MAM pris en charge CSCOM
53	0% de CVS fonctionnels dans la zone de couverture du programme
54	% des enquêtes SAP qui auront intégré les indicateurs nutritionnels
55	Nombre de personnes impactées par les séances d'éducation sur l'hygiène, la santé et l'éducation nutritionnelle
56	Nombre de mutuelles de santé fonctionnelles (organes fonctionnels, offre de services, prises en charge)
57	Nombre d'adhérents/bénéficiaires (h/f) aux mutuelles de santé fonctionnelles
Résultat 2.2	
58	Nombre de personnes par point d'eau moderne (PEM) fonctionnel pour les villages et les communes d'intervention
59	Taux d'organes de gestion qui recouvrent les fonds stipulés et payent les couts récurrents
60	Taux d'organes de gestion qui recouvrent les fonds stipulés et payent les couts récurrents
61	Durée moyenne avant qu'une PEM en panne est réparée
62	Nombre des communes qui ont une commission Eau et Assainissement fonctionnelle dont les frais de fonctionnement sont inscrits dans le budget communal
63	Taux des élèves qui se lavent les mains à la sortie des latrines à l'école
64	« Taux des ménages/ vulnérables qui continuent à utiliser l'eau des sources non-potables
65	Taux de ménages ayant un dispositif d'assainissement améliorés (puisard, latrine)
66	Nombre des communes qui appliquent les concepts et outils développés et testés
67	Nombre de conventions locales de gestion signés et respectés
68	Nombre de documents de capitalisation publiés et diffusés



<b>No.</b>	<b>Indicateur</b>
69	Nombre d'expériences et leçons présentées dans les fora et ateliers au niveau régional/national
<b>Résultat 3.1</b>	
70	Nombre de CT incorporant les techniques agro-écologiques dans les PDESC
71	Nombre de points focaux en agro écologie opérationnels
72	Un dispositif institutionnel et un mécanisme de renforcement des capacités des ressources humaines des CTs dédiés à la SA&N sont opérationnels
73	Un PDESC intégrant et priorisant des interventions spécifiques à la SA&N est adopté, mis en œuvre et suivi par le biais des dispositifs institutionnels préalablement mis en place dans chaque commune
74	La moyenne du taux de recouvrement des ressources propres de chacune des 27 communes supportées augmente d'un minimum de 10%
75	La moyenne du taux de recouvrement des ressources propre de chacune des 27 communes supportées est au minimum doublée (sans la subvention du FBSA)
76	La moyenne des délais des transferts financiers dans chacune des 27 communes supportées ne dépasse pas 3 mois
77	La moyenne des délais de réalisation des investissements dans chacune des 27 communes supportées ne dépasse pas 6 mois
78	Aucun investissement structurant contribuant directement à l'amélioration de la SA&N, dans les 4 piliers, sont validés, mis en œuvre et suivis dans la zone d'intervention
79	Aucune personne vulnérable bénéficiant directement des investissements structurants validés, mis en œuvre et suivi dans la zone d'intervention
80	Aucun dispositif de capitalisation et partage codifiant les connaissances
81	Aucune bonne pratique en matière de prise en charge de la SA&N au niveau local capitalisée
<b>Résultat 3.2 (indicateurs développés après la baseline)</b>	
82	Système de planning et de rapportage mis en place et opérationnel
83	Cadres de concertation locaux sur la SAN opérationnels
84	Nombre de structures fonctionnelles